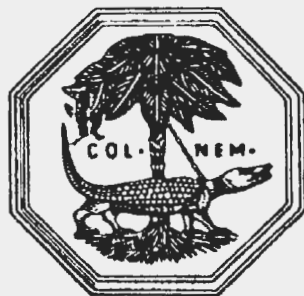


BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
**L'ACADÉMIE DE NÎMES**

ANNÉE 2008



ACADÉMIE DE NÎMES  
16 rue Dorée  
NÎMES  
2008

## COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

*pour l'année 2008*

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : M. Dominique BELLION  
Préfet du Gard

**Présidente** : M<sup>me</sup> Catherine MARÈS, Mas des Bressades, 30129,  
Manduel

**Vice-président** : M<sup>me</sup> Monique KUNTZ, 116, rue Eugène Carrière,  
30900 Nîmes

**Secrétaire perpétuel** : M<sup>me</sup> Micheline POUJOLAT, 7, rue Godin,  
30000 Nîmes

**Secrétaire adjoint** : M. Alain AVENTURIER, 87<sup>A</sup>, rue de la  
République, 30000, Nîmes

**Trésorier** : M. Henri HUGUES, 2 quai Clémenceau, 30900 Nîmes

**Trésorier-adjoint** : M. René CHABERT, 122 rue de l'Espoir, 30900,  
Nîmes

**Bibliothécaire** : M<sup>me</sup> Monique KUNTZ

**Archiviste** : M<sup>me</sup> Christiane LASSALLE, 66 impasse de la Vaunage,  
30900, Nîmes

### Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : [academiedenimes@wanadoo.fr](mailto:academiedenimes@wanadoo.fr)

M<sup>me</sup> Marès : Tél : 04 66 01 11 78

Courriel : [rcmares@wanadoo.fr](mailto:rcmares@wanadoo.fr)

M<sup>me</sup> Lassalle : Tél : 04 66 64 21 39

Courriel : [christiane.lassalle30@orange.fr](mailto:christiane.lassalle30@orange.fr)

---

Tous les envois de fond doivent être faits par chèque bancaire au nom de  
l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie,  
16, rue Dorée, Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes – 2008  
ISSN 0755-8805

## COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2008

- 11 janvier : Communication de M. Jean MATOUK, correspondant : *Sphère réelle et sphère financière en économie.*
- 23 janvier : Communication de M. Victor LASSALLE, membre honoraire : *Ce que l'art roman doit à la Maison Carrée de Nîmes.*
- 3 février : Séance publique annuelle.
- 8 février : Communication de M. Bernard MOREAU, correspondant : *Une administration mal connue : l'Assemblée nationale.*
- 23 février : *Séance administrative.*
- 29 février : Communication de M. Bernard FONTAINE, membre résidant : *De l'ombre à la lumière : le masque africain, œuvre d'art reconnue, à la recherche de son histoire disparue.*
- 14 mars : Communication de M. Romain DAUDÉ, correspondant : *L'hôtel Barral d'Arènes, actuelle sous-préfecture du Gard, au Vigan.*
- 28 mars : Réception des nouveaux correspondants
- 11 avril : Communication de M. Charly-Sam JALLATTE, membre résidant : *Notes sur quelques troubles rares du comportement psychique rencontrés chez des amoureux de l'écrit : la bibliofolie.*  
M. Aventurier prononce l'éloge de son prédécesseur M. Gilles Dervieux.
- 25 avril : Réception d'un membre résidant, M<sup>gr</sup> Bernard FOGÈRES au fauteuil de M<sup>gr</sup> Robert DALVERNY.
- 16 mai : Communication de M. Rudiger STEPHAN, correspondant : *Les frontières européennes ou autres.*
- 23 mai : Communication de M<sup>me</sup> Sabine TEULON LARDIC, correspondant : *La première société de concert symphonique de Montpellier (1890-1901), entrevue par ses programmes et les commentaires de la presse.*
- 6 juin : Communication de M<sup>me</sup> Marguerite-Marie BÉNEL, correspondant : *Vous avez dit Julien Gracq ? Non, Louis Poirier.*
- 20 juin : Communication de M. Bartolomé BENASSAR, membre non résidant : *L'infanticide dans l'histoire européenne au Moyen Âge et aux temps modernes.*
- 26 septembre : Communication de M. Daniel SOURIOU, correspondant : *Le compagnonnage, son histoire et son évolution, sa situation actuelle*

- 10 octobre : Communication de M<sup>me</sup> Michèle PALLIER, correspondant : *Un académicien au Canada, Gaston Bouzanquet, 1866-1937.*
- 24 octobre : Communication de M. Charles PUECH, membre résidant : *Les juridictions d'exception sous l'occupation.*
- 7 novembre : Réception de deux membres non résidants, M<sup>me</sup> Anny HERRMANN (éloge de M. Philippe Joutard) et de M. Robert CHALAVET (éloge de M. Emmanuel Leroy Ladurie).
- 14 novembre : Séance administrative.
- 5 décembre : Communication de M. Jean-Pierre.DUFOIX de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier : *Deux chemins pour un message sous Auguste et sous Louis-Philippe.*
- 19 décembre : Communication de M. Jacques LÉVY, membre résidant : « *Les ambassadeurs* » de Holbein, ou le mystère de l'après.



**FAITS ACADÉMIQUES**

Décès de M. Raymond Escholier, membre honoraire.....	13
Décès de M. Louis Durteste.....	19
Élection du secrétaire perpétuel, M <sup>me</sup> Micheline Poujolat.	21
Décès de M <sup>me</sup> Janine Reinaud, présidente de notre compagnie en 1998.....	23
M. Alain Aventurier passe de la classe des membres non résidants à celle des résidants.....	24
Réception des nouveaux correspondants : M. Bec, M <sup>me</sup> Bertrand-Fabre, M. Godlewski, M. Krebs, M. Simon, M. Ventura .....	33
Élection de trois membres non résidants, M. Chalavet, M <sup>me</sup> Herrmann et M <sup>me</sup> Ly.....	37
Élections de membres du bureau.....	37
Réception de M. Bernard Fougères, membre résidant, au fauteuil de M <sup>gr</sup> Robert Dalverny.....	49
L'assemblée vote l'accession à l'honorariat de M. Gilles Dervieux, membre résidant démissionnaire.....	72
Accueil, dans l'Hôtel de l'Académie, d'un groupe d'avocats du barreau de Vérone, jumelé avec celui de Nîmes.....	76
Décès du général Charlier, correspondant.....	79
M <sup>me</sup> Claire Ly renonce à son siège de non résidant en raison d'activités nouvelles postérieures à son élection.....	80
M <sup>me</sup> Marès a assisté les 3 et 4 octobre à Grenoble à la Conférence des Académies des Sciences, Lettres et Arts....	80

L'assemblée vote l'accession à l'honorariat de M <sup>e</sup> Jean Ménard, membre résidant.....	91
Réception de deux membres non résidants :	
M <sup>me</sup> Anny Hermann (éloge de M. Philippe Joutard).....	92
et M. Robert Chalavet (éloge de M. Emmanuel Leroy Ladurie)	104
Décès de M <sup>gr</sup> Jean Thomas, membre non résidant.....	121

## HOMMAGES

*Quelques mots sur les Cohorn du Comtat Venaissin, et Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse 2007, de M. de Seguins-Cohorn.*

*Le Premier cahier, consacré à Jean Carrière, offert par M<sup>me</sup> Françoise Saint-Pierre.*

*Le quatrième volume de la traduction des Œuvres de Lucien, par M. Jacques Bompaire.*

*Le Mécénat des dynasties industrielles et commerciales, édité chez Perrin.*

*Dieu pour tous et Dieu pour moi, par Marie Hélène Froeschlé-Chopard.*

*Trois ouvrages sur Jules Roy offerts par M. Guy Dugas.*

*Une inquisition en Provence, de M. Gabriel Audisio.*

*Il était une fois Mollégès, de Jacques et Micheline Bersia, histoire de Mollégès des origines à 1914.*

*Circuit roman cévenol, de M. Chillet-Pijac.*

*Images et souvenirs d'un pasteur, de M. Grossi.*

*Les carnets de Jean-François Séguier, édités par Emmanuelle Chapron.*

**SÉANCE DU VENDREDI 11 JANVIER 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MAREÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chausse, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz et Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Pierre Marès, Maubon, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Pradel; M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, de Seguin, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : M<sup>me</sup> Jurgensen, M. Sauzet, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic.

Absents : MM. Fabre, Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, M<sup>me</sup> Benel, MM. Bourrat, Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Matouk, Meine, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, M<sup>lle</sup> Ritter, M. Stephan.

Nous recevons à cette séance nos invités, les membres du bureau de l'Académie de Montpellier, avec leur président M. Bédel de Buzareingues.

Nous avons reçu de nombreux vœux, vœux officiels : M. Alary pour le Conseil Général, M. Frêche pour le Conseil Régional.

Vœux confraternels des académies voisines, ou plus lointaines comme l'Académie de Versailles, qui y joint le programme de ses séances pour le premier trimestre 2008, ou de l'Académie de Metz.

Vœux de nombreux d'entre vous, parfois accompagnés de jolis poèmes comme ceux de M. Pierre Lanvers, vœux de l'Institut Séguier, vœux de Nîmes Accueil avec leur programme du trimestre, vœux de Radio Eclésià.

Samedi 19 janvier, 14 h 30 : *La Terreur blanche dans le Gard*, Lycée Daudet (SHMCNG), le même jour, mais à 15h, conférence de notre confrère Alain Girard : *Le couronnement de la Vierge de*

Villeneuve-lès-Avignon, à la Maison diocésaine, sous l'égide du Comité de l'art chrétien,

1<sup>er</sup> février, la 6<sup>e</sup> rencontre Séguier : *Le médecin et ses patients, ses clients*, par trois médecins, à la Chambre de Commerce à 19 heures.

La présidence passe ensuite la parole à M. Matouk, en le remerciant d'avoir avancé la date de sa communication, pour remplacer au pied-levé M. Moreau retenu à Paris par un décès.

*La sphère réelle et la sphère financière en économie.* Après une introduction sur l'apparition de la monnaie et de la finance, M. Matouk nous indique que la sphère réelle, correspondant à des échanges gagés strictement sur des réserves ou stocks d'or, est remplacée par la sphère financière faite de transactions dont les premières apparaissent déjà dans les grandes civilisations antiques, puis en Europe à partir des Croisades et lors des grandes découvertes avec les lettres de crédit et de change.

Mais à notre époque, avec la mondialisation, M. Matouk parle d'*obésité de la sphère financière*, due surtout à la libre circulation des capitaux qui engendre une spéculation excessive et signale qu'actuellement sont échangés quotidiennement 12 000 milliards de dollars. Le volume de la sphère financière est 60 fois supérieur au volume de la sphère réelle ; les causes sont dues à l'envolée des prix du pétrole et au développement des pays asiatiques telle la Chine qui accumule les excédents commerciaux.

De nombreux instruments financiers sont créés pour endiguer cet afflux financier : les contrats à terme de taux d'intérêt ou de change, les *claps*, les *flours*, ou les emprunts en livre contre des emprunts en dollar, les *warrants*, les *trachers*, les contrats sur indices, les *hedge funds*.

Mais le développement de toutes ces pratiques est de plus en plus difficiles à contrôler et peut aboutir à des kraks boursiers. Nous en avons un exemple avec la crise dite des *subprimes* que M. Matouk nous dissèque avec précision.

En conclusion M. Matouk lance un appel pour ramener la finance à la raison, c'est à dire pour limiter cette spéculation en rééquilibrant les

taux d'intérêt avec le rendement attendu des capitaux, c'est à dire en se rapprochant le plus possible de la sphère réelle.

De nombreuses questions ont été posées à notre orateur, tant de la part de nos invités que de nos membres.

**SÉANCE DU VENDREDI 25 JANVIER 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chaussé, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz et Leroy M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, de Segugins, M<sup>me</sup> Viala

Excusés : MM. Bruguerolle, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Grossi, MM. Lévy. Pierre Marès, Valade.

Absents: M. Mounier.

Correspondants présents : MM. Bourrat, Chalavet, Chillet-Pijac, Huertas, Meine, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, M<sup>lle</sup> Ritter, M. Vermeil.

Excusés : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Daudé et Stephan.

Le dernier procès verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins deux abstentions

Nous venons de perdre Claude Escholier, académicien depuis 1962, devenu membre honoraire depuis 1994. Nous avons aussi appris le décès de la femme de notre confrère Pierre Monteils, correspondant.

Nous avons reçu les vœux de l'Académie du Var et de celle de Grenoble, dans l'attente de nous recevoir en octobre prochain, et ceux de l'Académie de la Rochelle ; de M. Alain Journet, sénateur.

Nous avons reçu une lettre de M. Valade nous invitant aux diverses manifestations du salon de la biographie.

Nous sommes invités à des inaugurations : 23 janvier : *Affiches de fêtes*, organisée par la Ville et les archives municipales, à la galerie Jules Salles.

Le 23 janvier à 18h30 à la rétrospective *Calandre*, à la Galerie des Arènes.

Le 24 janvier, à 18h à la Galerie du Muséum d'histoire naturelle : *D'un pôle à l'autre. Le grand nord. Vivre avec les Rennes*, dans le cadre de l'Année polaire internationale avec le CNRS et l'Université Montpellier II.

Une exposition est prévue, le 31 janvier à 18h30 dans la Salle Émilien Dumas : *La faune antarctique et sa protection*, par M. Pierre Jouventin, directeur de recherche au CNRS.

Ce soir, inauguration à 18h à Carré d'Art, du Salon de la biographie, en présence de MM Claude Allègre et Luc Ferry, co-présidents du festival.

Nous sommes conviés à une journée consacrée à Garibaldi organisée par notre consœur M<sup>me</sup> Brigitte Maurin, le samedi 2 février au lycée Daudet. Le programme est affiché au 1<sup>er</sup> étage.

Invitation aussi de la part de l'Académie d'Arles, le 3 février à l'Hôtel de ville, à 18 heures : *La basilique paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille*, par M. Manuel Molinier, archéologue municipal de Marseille.

Sous la présidence de M. le préfet, le 15 février, à 11h, nous sommes invités à *l'hommage rendu aux personnels de la gendarmerie nationale décédés victimes du devoir*, à l'escadron de gendarmerie mobile, 600 allée du Mas de Ville.

Nous avons reçu en hommage de la part de M. de Seguins-Cohorn deux plaquettes : *Quelques mots sur les Cohorn du Comtat Venaissin*, et *Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse 2007*.

La parole est donnée à M. Victor Lassalle, membre honoraire pour sa communication : *Ce que l'art roman doit à la Maison Carrée de Nîmes* :

Dans une région où, à l'époque romane, les maîtres d'œuvre et les sculpteurs ont observé attentivement tous les monuments antiques afin de tirer parti de leurs particularités pour leurs propres créations, la Maison Carrée a été une source d'inspiration à divers égards.

Les proportions du monument, conformes à celles que Vitruve préconisait pour les temples, ont dû, comme cela a été dit précédemment (*Bulletin des séances*, 2003, pp. 83-87) jouer un rôle dans l'adoption de telles proportions dans un nombre assez important de



chapelles ou d'églises dont la "nef courte" est faite de deux travées de plan carré.

Si ses frontons ont pu être l'objet d'imitations, difficilement décelables parce qu'elle n'était pas le seul édifice à en fournir les modèles, on ne saurait, quoi qu'on ait dit à ce sujet, en voir une à la cathédrale de Nîmes, où l'on n'a affaire qu'à un gâble analogue à ceux des églises du premier art roman méditerranéen dont celle de Nîmes a repris le schéma des façades, en le « modernisant » et en y introduisant, à l'endroit en question, une ornementation non antiquisante de type toulousain.

En revanche, ce sont les têtes de lion visibles au chéneau de la Maison Carrée, ou plutôt celles du portique qui entourait le temple romain, qui ont été imitées au sommet de la façade de la cathédrale nîmoise. Ces éléments ornementaux ont eu aussi une surprenante descendance au portail de l'abbatiale de Saint-Gilles. On les voit prendre là la forme de têtes de lionceaux assez réalistes, avant qu'ils ne se muent en fauves entiers sur une frise, à la partie supérieure de cet ensemble. Plus loin, dans la Drôme, à l'église de Saint-Restitut et à la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux, c'est à l'imitation du temple nîmois que l'on doit les têtes animales et, dans le second cas, non seulement zoomorphes, mais aussi anthropomorphes, qui ponctuent des bandeaux intérieurs, tandis que des têtes humaines apparaissent aussi à l'extérieur dans une corniche où l'on retrouve plusieurs autres éléments du modèle romain.

Les rinceaux à grandes spires végétales de la Maison Carrée ont visiblement inspiré les superbes imitations qui en ont été réalisées au portail de Saint-Gilles. A côté des exemples qui se font face de part et d'autre de la porte centrale, il y en a d'autres au-dessus des grandes figures d'apôtres qui sont sculptées entre les trois portes, ainsi que sous les linteaux de ces dernières, et même deux autres qui, de façon exceptionnelle, sont disposés verticalement (comme à l'arc antique de Cavaillon) et où se trouve, amplifiée, une particularité très peu apparente des frises de la Maison Carrée, leur peuplement par des représentations animales. Ces grands rinceaux végétaux se retrouveront

ensuite, plus sèchement dessinés, au portail de Saint-Trophime d'Arles et dans celui de la cathédrale de Maguelone (Hérault).

La Maison Carrée est le seul monument antique encore debout dans le Midi de la France à montrer une spectaculaire utilisation de la grecque, au sommet de sa corniche. C'est ce qui semble avoir suggéré, à l'époque romane, l'emploi de cet ornement géométrique à Nîmes (sur un fragment de bandeau), à Saint-Gilles (au portail et au-dessus des chapiteaux du chœur), au portail de Saint-Trophime d'Arles (où il voisine avec des têtes de lions de même origine), à Avignon (au porche et au lanternon de Notre-Dame-des-Doms, ainsi que sur l'abaque d'un chapiteau provenant du cloître, aujourd'hui détruit, de cet édifice), de même qu'en d'autres lieux dont le plus lointain est la cathédrale de Coire, en Suisse, où des sculpteurs de l'Italie du Nord ont sans doute relayé l'influence de l'édifice romain de Nîmes.

Le bossage en table que montrent les murs de celui-ci, plutôt que la même particularité telle qu'elle se retrouve au Temple de Diane à Nîmes ou au temple de Vernègues (Bouches-du Rhône), a lui-même suscité deux imitations, à la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux (trois assises du croisillon sud du transept) et surtout au lanternon de Notre-Dame-des-Doms.

La présence au sommet de ce lanternon d'une corniche à modillons en S et à grecque présentant beaucoup d'analogies avec celle de la Maison Carrée incite, par l'extrême rareté de ses imitations dans les édifices romans de Provence (la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux est le seul à en montrer un autre exemple), à une réflexion au sujet du peu d'intérêt qu'y a suscité ce type de décor. J'en ai proposé une explication. L'utilité de tels éléments fortement débordants de l'architecture antique semble ne pas avoir été reconnue dans la région à l'époque romane, car, en protégeant efficacement les façades du ruissellement des eaux pluviales, ils créaient, à la partie supérieure de ces dernières, d'assez vastes zones encrassées par une « patine » sombre. Les maîtres d'œuvre romans de la Provence ont voulu, à l'inverse, que les façades de leurs constructions soient lavées sur toute leur hauteur par les eaux pluviales. Ils ont donc créé et généralisé des

types de corniches, notamment celles faites d'une succession de gros denticules, qui, loin d'écartier des façades le ruissellement, étaient de nature à le favoriser. Ce cas, comme d'autres (horreur des linteaux, refus de l'ostentation monumentale), montre combien l'imitation de l'antique a été limitée parfois par l'esprit critique des observateurs. Il les a amenés à rejeter ce qui leur a paru contestable dans des monuments antiques dont l'action du temps montrait aussi bien les défauts que les qualités.

Quant aux chapiteaux corinthiens de la Maison Carrée, dont la perfection et la multiplication à de nombreux exemplaires, parfaitement conservés, sur tout le pourtour du monument, étaient de nature à susciter l'imitation, c'est surtout le modelé de leurs feuilles, concurremment sans doute avec celui d'autres modèles, qui a retenu l'attention des sculpteurs, et ils les ont mises en œuvre dans des chapiteaux de types très divers. D'autre part, leur répétitivité a pu contribuer à inspirer celle, qui n'est d'ailleurs pas absolue, des chapiteaux ornant le clocher de Saint-Trophime d'Arles. Mais la reproduction des modèles dans toute leur spécificité (avec le calathos très apparent et les volutes totalement dégagées du volume d'épannelage), présentait un défi qui, sauf sur deux exemplaires du portail de Saint-Gilles, n'a pas été relevé. Enfin, la qualité des modèles n'a amené leurs imitateurs provençaux ni à en multiplier systématiquement des reproductions fidèles (sauf à la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux), ni à conférer au chapiteau corinthien un rôle prééminent dans la répartition du décor sculpté, comme cela a été le cas dans certaines églises de la partie occidentale du Languedoc méditerranéen.

**SÉANCE DU VENDREDI 8 FÉVRIER 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM Audisio, Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chausse, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Lassalle, Leroy, MM. Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède et Valade, M<sup>mes</sup> Poujoulat, Viala.

Excusés : MM Costabel, Debant, Grossi, M<sup>me</sup> Kuntz, M<sup>me</sup> Leroy, MM. Marès et Salenson.

Absents : MM. Fabre, Lévy, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier, de Seguins-Cohorn.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, Bénel, MM Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Meine, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier.

Le dernier procès verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

M. Louis Durteste nous a quitté le 28 janvier dernier. Nous avons été très nombreux à lui témoigner notre amitié, lors de la messe dite à Sainte Perpétue, vendredi 1<sup>er</sup> février.

Madame Marès a prononcé quelques mots d'adieu, au nom de tous :

Vendredi dernier, Monsieur Durteste est venu à l'Académie, pour s'inscrire à notre repas de dimanche. Il y a quinze jours, il participait pour la dernière fois à notre séance. C'était à regret que, vu son état de santé, il avait demandé à passer dans la catégorie des membres honoraires, tant il était attaché à notre compagnie. En somme, depuis qu'il y était entré en 1987, il ne l'a jamais quittée.

Jusqu'au bout, il est resté à la barre, jusqu'au bout, il a gardé le cap. Si la vie sombrait en lui, la volonté de se maintenir debout ne lui a pas fait défaut un seul instant. Quel courage !

Les qualités du marin qu'il demeurait, perçaient à travers les qualités du chercheur. C'est d'ailleurs à l'histoire de la marine qu'il consacrait ses travaux. Curiosité d'esprit, exigence de précision, rigueur pouvant aller jusqu'à l'intransigeance, droiture sans faille. Oserai-je dire que, en un certain sens, ses recherches et ses études constituaient son trésor : un trésor dont il était presque jaloux, mais qu'il était heureux de partager avec sa famille et avec ses confrères, tant de Nîmes que de Toulon.

Doyen du groupe catholique, il a reçu chacun avec la plus extrême bienveillance et l'accueil ménagé par vos soins, Madame, a constitué pour nombre d'entre nous le premier degré dans cette amitié qui est la raison d'être de nos échanges.

Avec beaucoup d'émotion, je me fais l'interprète de tous les membres de l'Académie pour unir notre peine à la vôtre, à celle de vos enfants, de vos petits-enfants. A chacun de nous, il suggère de maintenir le cap, de ne jamais déroger à l'exigence du bien et de la vérité. Il mérite notre mémoire et notre reconnaissance.

Madame Marès demande qu'une minute de silence soit observée à son intention.

– Nous avons été invités, par la Société archéologique de Montpellier et par le musée languedocien, le 2 février à Montpellier, à l'inauguration de l'espace Jacques I<sup>er</sup> d'Aragon et de l'exposition et le 3 février à une journée commémorative du VIII<sup>e</sup> centenaire de la naissance de Jacques I<sup>er</sup> d'Aragon, à St Guilhem-le-Désert et à Clermont-l'Hérault.

– Notre futur confrère Monsieur Emmery nous convie à une conférence sur *Christianisme, l'aventure continue ? Rencontre avec Jean de Montalembert, aumônier de lycée à Buenos-Aires*, à Carré d'Art, lundi 11 février à 19 heures.

– Nous avons reçu la fiche d'inscription et le programme de la future conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts qui se tiendra à Grenoble (inscription à envoyer avant le 15 mai).

– La présentation du livre *La chronologiette de Pierre Prion* aura lieu une première fois à Aubais, le mercredi 13 février, avec visite du château d'Aubais à 17 heures.

Puis le jeudi 14 février à 18 h, à Carré d'Art, sous l'égide de la société des Bibliophiles (une séance de signature à la librairie Teissier est prévue de 16 h à 17 h 30).

– L'Académie présente, avec l'Institut européen Séguier, la conférence de Monsieur. Philippe Bobola, chimiste, biologiste et anthropologue sur *Le Temps, autrefois et maintenant : évolution ou révolution ?* à Carré d'Art, le vendredi 7 mars, à 19 heures.

– Un colloque organisé par l'équipe archéologique de Lattes sur : *Les Ponts routiers en Gaule romaine*, se tiendra du 8 au 11 octobre (prière de s'inscrire avant le 1<sup>er</sup> juin).

– M. Michel Denizot, secrétaire perpétuel de l'Académie de Montpellier, nous a envoyé quelques photos prises par lui, lors de sa venue à Nîmes en janvier dernier.

– Nous avons reçu en hommage de la part de la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, le tome 23 de leur revue, de décembre 2007.

– Nous avons aussi reçu *le Premier cahier* consacré à Jean Carrière, offert par Madame Françoise Saint-Pierre, que nous avons rencontrée lors de notre sortie au Pompidou.

– Monsieur Courtieu, correspondant, nous a adressé le texte du compte rendu sur notre séance publique agrémenté de deux photos en couleurs, l'une de notre présidente et l'autre des personnalités présentes sur l'estrade.

Selon l'ordre du jour, l'assemblée procède à l'élection du nouveau secrétaire perpétuel, devant succéder à Madame Christiane Lassalle démissionnaire. Madame Micheline Poujoulat est élue par 21 voix.

Elle remercie l'assistance et reçoit les clés de l'Hôtel de l'Académie.



La présidente passe ensuite la parole à l'orateur du jour : Monsieur Bernard Moreau pour sa communication sur : *Une administration peu connue : l'Assemblée nationale.*

Après avoir exposé la genèse de l'administration des parlements, M. Moreau explique que l'administration de l'Assemblée nationale ne peut se comparer à celle d'un ministère qui obéit à un seul « patron ». Pour assurer sa liberté vis-à-vis de l'exécutif, l'Assemblée jouit d'une très large autonomie, elle est maîtresse de son organisation intérieure et ses 1 300 fonctionnaires ne dépendent que d'elle. Ils vivent dans des structures spécifiques et connaissent un vécu administratif atypique, résultant de leur indépendance, de leurs contacts proches avec le monde politique et de leur accès privilégié à l'information. Si le caractère clos du monde où ils vivent peut se révéler parfois pesant, cet inconvénient est largement compensé par la richesse du terreau humain qu'ils fréquentent.

**SÉANCE DU VENDREDI 8 FÉVRIER 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chausse. M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Pradel, Puech, Roger, de Segugins-Cohorn, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Daudé, Debant, Grossi, M<sup>mes</sup> Lassalle, Leroy, M. Maubon, M<sup>me</sup> Pougoulat, M. Sapède.

Absents : MM. Costabel, Marès, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chalavet, Chillet-Pijac, M<sup>me</sup> Hermann, MM. Matouk, Meine, Meunier, M<sup>mes</sup> Pallier, Ritter, M. Vermeil.

Le procès verbal de la séance du 8 février ne peut être approuvé par suite d'une difficulté de transmission, il sera présenté et soumis au vote le 14 mars.

Madame Marès fait part du décès de M<sup>me</sup> Janine Reinaud, présidente de notre compagnie en 1998. La maladie l'avait, dès le quatrième trimestre de cette même année, éloignée de nous. Ses obsèques ont eu lieu ce 29 février à St-Jean-du-Gard. Madame Marès ainsi que de nombreux confrères ont assisté à une célébration qui a eu lieu à Nîmes .

Notre confrère M. Hugues vient d'être éprouvé par le décès tragique de son frère, la sympathie de l'Académie l'accompagne dans cette circonstance. À l'invitation de Madame le président, l'assemblée se lève et se recueille pour faire mémoire de ces disparus.

M. Paul Maubon vient de subir une très délicate intervention chirurgicale qui le tiendra éloigné de nous quelques semaines. Nous lui souhaitons un rapide et complet rétablissement .



Deux manifestations sont annoncées :

– Le 13 mars à 18 heures au Lycée Daudet, salle Terrisse, conférence de Madame Florence Sarano sur *Quels types de logements collectifs sociaux offrir ?*

– Le 7 mars à 19 heures au Carré d'Art à l'initiative de l'Institut européen Séguier et avec le concours de l'Académie, la conférence de Monsieur Bobola : *Le temps autrefois et maintenant, évolution ou révolution ?*

Notre confrère Monsieur Alain Aventurier, étant désormais domicilié à Nîmes, l'Académie reconnaît, conformément à l'article 2 du règlement, son passage de la classe des membres non résidents à celle des résidents.

Madame le Président donne connaissance des sept personnes retenues par la commission des nominations pour être proposées à l'élection des membre correspondants.

Chacun des membres ordinaires recevra la liste et le curriculum vitae des impétrants.

Il s'agit de :

Monsieur Bec industriel,  
Madame Bertrand-Fabre, agrégée d'histoire,  
Professeur Godlewski, chirurgien cancérologue,  
Monsieur Krebs, cadre supérieur de banque,  
Docteur Romano, ophtalmologiste,  
Monsieur Simon, ingénieur agronome,  
Monsieur Ventura, architecte.

Madame Marès donne ensuite la parole à Monsieur Bernard Fontaine, membre résident pour sa communication :

« De l'ombre à la lumière, le masque africain, œuvre d'art reconnue, à la recherche de son histoire. »

Après avoir rappelé que le continent africain avait été découvert depuis des siècles sans que pour autant une histoire et une culture lui aient été reconnues, Monsieur Fontaine présente le cheminement par lequel le masque africain s'était vu reconnaître une qualité artistique puis une dimension culturelle.

Il évoque le rôle important des cubistes, expressionnistes et surréalistes dans la reconnaissance de la valeur artistique.

Ce n'est que récemment qu'un rôle rituel et religieux été reconnu par l'observateur européen. Le masque a une fonction essentielle dans le maintien de l'ordre social en perpétuant la mémoire des ancêtres et en redonnant vie aux mythes de la tribu.

Par son appartenance au monde surnaturel, il apparaît l'esprit garant de la morale, imprimant au subconscient du groupe une force répressive.

Monsieur Fontaine aborde alors les diverses formes de masques et leurs significations par la présentation de photographies de masques zoomorphes, anthropomorphes ou anthropozoomorphes,.

Il démontre que la représentation plastique n'était qu'une forme visible de l'invisible, symbolisme substituant le signe à l'image.

Il évoque l'utilisation du masque dans les rites de l'initiation, de la fertilité et des funérailles.

Après avoir ainsi mis en évidence le rôle essentiel du masque dans l'ordre social de la tribu, Monsieur Fontaine s'interroge sur les conséquences de l'influence de la civilisation à tendance européenne en Afrique, influence qui pourrait entraîner une démythification.

**SÉANCE DU VENDREDI 14 MARS 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents :

MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Debant, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, Leroy, Maurin, Plouvier, Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : M. Bennassar, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Paul Maubon, de Seguins-Cohorn.

Absents : MM. Chabert, Costabel, Fabre. Lévy, Marès, Mounier Pradel, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, Bénel, MM. Chamboredon, Chillet-Pijac, Daudé, M<sup>me</sup> Hermann, MM. Huertas, Matouk, Mazier, Meunier, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Riemenschneider, Stephan, Vermeil.

Le procès verbal de la séance du 8 février est approuvé à l'unanimité moins une abstention et celui de la séance du 29 février est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

Madame Maubon nous donne de bonnes nouvelles de son mari, notre confrère Paul Maubon se rétablit en rééducation, nous espérons le revoir bientôt parmi nous.

L'assemblée procède ensuite au vote des correspondants selon la liste proposée par la commission des nominations.

Madame Bertrand-Fabre, MM. Bec, Krebs, Godlewski, Romano, Simon, Ventura sont élus par 25 voix et une abstention.

Les correspondants seront reçus lors de la prochaine séance, le 28 mars.

Nous avons été invités :

Le 15 mars à 14h 30 aux archives départementales, Monsieur Josias Teissonnière qui a été lauréat de notre Académie donne une conférence sur : *Une minorité dans la minorité : la coexistence entre protestants et catholiques à Valleraugue sous le régime de l'édit de Nantes (1598-1685)*.

Nous avons reçu :

- les annales de l'Académie cévenole ;
- le bulletin La Diana ;
- la revue du Club cévenol ;
- Le bulletin annuaire de la société d'histoire et d'archéologie du Vieux Villeneuve.

Les revues sont déposées à la bibliothèque, les sommaires circulent. Nous avons aussi reçu le numéro hors-série la revue Akademos contenant l'annuaire des membres titulaires des académies de la Conférence nationale et la Lettre des Académies ; ces documents sont à votre disposition en plusieurs exemplaires.

L'académie d'Aix en Provence qui célèbre cette année son bicentenaire nous propose une souscription pour un ouvrage à paraître en avril : *Deux siècles d'Aix en Provence*.

L'association des amis du musée d'art contemporain Carré d'Art et du musée des Beaux arts de Nîmes que préside notre consœur Madame Deronne nous invite le mardi 1<sup>er</sup> avril à 18 h 30 au vernissage de l'exposition *Cadrages d'architecture*.

Le 7 avril le président de l'Académie de Montpellier nous invite à la séance publique au cours de laquelle Monsieur Pierre Louis prononcera une conférence : *Einstein bouleverse notre conscience de l'espace*, à 17h30 dans l'amphithéâtre d'anatomie de la faculté de médecine.

Ensuite selon l'ordre du jour Madame Marès donne la parole à Monsieur Romain Daudé, correspondant pour sa communication

*L'Hôtel de Barral d'Arènes, sous-préfecture du Gard au Vigan.*

Les documents étudiés par Monsieur Daudé lui permettent de restituer les principales étapes de la transformation de cette demeure seigneuriale du XVI<sup>e</sup> siècle.

Posée au milieu des champs, elle est bientôt prise par les extensions successives de la ville et devient au XVIII<sup>e</sup> siècle un hôtel particulier, abritant un salon où se réunissait les partisans des Lumières en Cévennes viganaises.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'hôtel est partagé entre la famille d'Assas-Montdardier et les services de la sous-préfecture. Cette dernière occupa l'ensemble du bâtiment en 1859 après le décès de l'extravagant comte Louis d'Assas-Montdardier. Outre le décor en stucs d'époque Louis XV et Louis XVI, le bâtiment conserve d'intéressants papiers peints anciens datant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Tout au long de l'histoire mouvementée de cette demeure, nous croisons tour à tour des gentilshommes d'épée, les Barral d'Arènes, et de plume, les d'Assas-Montdardier.

Les premiers lui ont donné un corps, une décoration et surtout un nom, les seconds y apportèrent des lettres et de la curiosité.

La sous-préfecture enfin, a consacré l'autorité et la fonction de représentation du bâtiment.

Après les questions posées au conférencier, la séance se termine au salon du premier étage où nous nous retrouvons pour dire notre affection à Madame Lassalle, la remercier d'avoir assuré avec sagesse et dévouement la délicate charge de secrétaire perpétuel et lui souhaiter de rester toujours aussi active parmi nous.

**SÉANCE DU VENDREDI 28 MARS 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents :

MM. Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Debant, M<sup>me</sup> Deronne,  
MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Lassalle,  
Leroy, MM. Lévy, Marès, M<sup>mes</sup> Maurin, Poujoulat, MM. Pradel, Puech,  
Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Bennassar, Bruguerolle, Chamboredon,  
Chausse, M<sup>me</sup> Kuntz, MM. Paul Maubon, de Seguins-Cohorn, Valade,  
Stéphan.

Absents : MM. Costabel, Fabre, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chalavet,  
Huertas, Meine, René Maubon, Meunier, M<sup>mes</sup> Pallier, Ritter, M.  
Vermeil.

Le procès verbal du 14 mars est approuvé à l'unanimité moins trois  
abstentions.

Ouvrages reçus :

Jacques Bompaire, membre non résidant, nous offre le quatrième  
volume de la traduction des œuvres de Lucien.

Nous avons aussi reçu «Mécénat des dynasties industrielles et  
commerciales» édité chez Perrin

La revue de la Manche dont le sommaire circule.

Ces ouvrages sont déposés à la bibliothèque.

Invitations :

Le samedi 5 avril, au mas Praden à Marguerittes, le club Histoire et  
Archéologie de Marguerittes propose, en hommage à Henri Pijot, une  
conférence de Michel Lescure. Henri Pijot, originaire de Marguerittes, a  
construit le deuxième pont accolé au Pont du Gard.

Nous avons reçu l'invitation pour la suite du cycle de conférence : *Urbanisme – architecture – habitat*, la prochaine conférence aura lieu le 10 avril au lycée Daudet à 18 h. Fabienne Potherat traitera de : *La ruine comme fondement en architecture et en psychanalyse*.

Le 28 mars s'achève l'exposition *Images d'une école* qui présente les travaux des étudiants de l'école supérieure des Beaux-Arts de Nîmes.

Le 29 mars à 18 heures au foyer de Fons-outre-Gardon les journées Saturnin Garimond proposent une conférence *À quoi sert la géologie ?*

Le 1<sup>er</sup> avril au Carré d'Art, Frédéric Boyer présente son ouvrage *Les aveux*, nouvelle traduction des *Confessions* de Saint Augustin.

Le même jour, toujours au Carré d'Art, vernissage de l'exposition : *Cadragé d'architecture* dont nous avons déjà parlé lors de la dernière séance.

Toujours le 1<sup>er</sup> avril à 18 heures, à l'Université Vauban, Gabriel Haumont traitera de la *Gastronomie moléculaire*.

Nous sommes invités le 5 avril à l'École des mines de Paris au colloque en l'honneur du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Jacques de Morgan.

#### Présentation de candidatures

M<sup>me</sup> Lassalle, MM. Aventurier et Chabert sont candidats aux postes d'archivistes, de secrétaire perpétuel adjoint et de trésorier adjoint.

Ces candidatures seront soumises au vote le 11 avril .

Sont présentés comme membres ordinaires non résidants :

Monsieur Chalavet, ancien directeur d'hôpital, correspondant.

Madame Anny Herrmann, professeur de lettres, correspondante.

Madame Claire Ly, professeur à l'Institut des sciences et théologie des religions.

Les curriculum vitae seront envoyés avant le vote prévu le 11 avril.



Ensuite selon l'ordre du jour Madame Marès accueille les nouveaux correspondants qui se présentent et nous donnent un aperçu de leur parcours, de leurs compétences et de leurs recherches.

Monsieur Bec, directeur industriel et membre du directoire de Haribo France, évoque l'histoire de la firme Haribo, fondée par une famille d'industriels allemands.

Madame Bertrand-Fabre, agrégée d'histoire, a beaucoup publié sur la Vaunage et sur Jean-Baptiste Fabre, curé et poète ; elle s'intéresse actuellement aux académiciens de Nîmes au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle offre à l'Académie un exemplaire de chacune de ses œuvres, nous la remercions de ce cadeau précieux.

Monsieur Godlewski, professeur agrégé de médecine, chef de service de chirurgie digestive et cancérologique, évoque les difficultés de l'exercice hospitalier de la médecine et nous donne, à l'aide de diapositives, un aperçu des progrès des dernières techniques d'exérèse des tumeurs cancéreuses.

Monsieur Krebs ingénieur de l'École centrale de Paris, cadre de banque, étend ses compétences en sociologie, histoire de l'art, commerce international et se passionne pour l'égyptologie, il nous confirme la grande qualité de l'association égyptologique du Gard dont les conférences attirent pour la journée jusqu'aux Parisiens.

Monsieur Simon, ingénieur agronome, président de l'Association gardoise des Amis de Teilhard de Chardin, est aussi co-auteur d'un manuel de finances bancaires, animateur de voyages/conférences, il souligne deux centre d'intérêt et de recherches qui lui tiennent particulièrement à cœur : une réflexion sur l'autorité et une réflexion sur le sens de la vie.

Monsieur Ventura, architecte, est aussi écrivain, il a publié un livre sur l'art de la renaissance italienne intitulé *Florence revisitée*, il en



prépare un sur Jorge Luis Borges, il est directeur de la revue d'art contemporain *Papiers libres*, il évoque aussi son intérêt particulier pour l'art sacré et l'architecture religieuse.

Après ces présentations et l'évocation de travaux aussi riches qu'éclectiques nous nous retrouvons au salon pour continuer à faire connaissance.

***SÉANCE DU VENDREDI 11 AVRIL 2008***  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chausse, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Kirschleger, M<sup>mes</sup> Kuntz, M<sup>me</sup> Lassalle, MM. Lévy, Leroy, M<sup>mes</sup> Maurin, Poujoulat, MM. Marès, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bennassar, Bompaire, Bruguerolle, Chamboredon, de Seguins-Cohorn, et Stéphan.

Absents : MM. Debant, Fabre, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bec, Chalavet, Chillet-Pijac, Maréchal, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, Pincemaille, Rigoulot, M<sup>me</sup> Ritter, MM. Ventura, Vermeil.

Le procès verbal du 28 mars est approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

Nous avons reçu :

Le catalogue 2008 des éditions du Diable Vauvert,

Le dernier numéro des bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente,

Le programme de l'Académie des sciences morales, des lettres et des arts de Versailles pour le deuxième trimestre.

La feuille bleue de l'Institut Ségurier est parue avec le programme des manifestations d'avril à août.

L'Institut de France vient de publier un numéro spécial de la revue Akademos consacré aux actes du colloque sur l'édification de la nation

française, qui a eu lieu à Paris en décembre 2007 avec notamment la communication de Madame Marès sur l'insertion des Pieds-noirs et des harkis dans le Gard et celle de MM Lévy, Galtier et Kirschleger sur Juifs et protestants de Nîmes et du Gard, de l'exclusion à la réintégration.

Les exemplaires sont à notre disposition sur la table de la salle Lordat.

La conférence nationale des académies nous invite début octobre 2008 à une rencontre de quatre jours . Le programme est en page 12 de la lettre des académies.

Circulent les sommaires des dernières revues envoyées par :

La Diana, 1<sup>o</sup> trimestre 2008 ;

La Société d'histoire naturelle et des amis du muséum d'Autun, n<sup>o</sup> 196 ;

La Société belfortaine d'émulation ;

La Société archéologique d'Eure et Loir ;

L'Académie de Caen pour 2007 ;

La Société de Borda, numéro spécial du 4<sup>e</sup> trimestre 2007 sur la guerre 14/18.

Invitations :

Le 17 avril, au Carré d'Art à 18 h 30, les Bibliophiles de Nîmes et du Gard nous convient à la conférence que donne notre confrère Charly-Sam Jallatte, *Le coffret du bibliophile*.

L'association Maurice Aliger nous envoie son programme pour 2008. Le 25 avril, à 20 h 30 au temple de Clarensac, M. Matouk, correspondant de l'Académie, donnera une conférence, *Quel devenir pour la Vaunage ?*

Le 13 avril , à Garons, notre confrère Paul Maubon dictera un texte de sa composition au nom de notre compagnie, lors de la fête de l'Amandier.

Monsieur Audisio nous montre les derniers ouvrages magnifiquement reliés pour la bibliothèque et nous remet une étude sur les confréries à partir des archives vaticanes : *Dieu pour tous et Dieu pour moi*, offert à l'Académie par l'auteur, Marie Hélène Froeschlé-Chopard, que nous remercions.

Selon l'ordre du jour nous procédons ensuite aux votes.

Sur 30 votants

Pour l'élection de trois membres non résidants :

Monsieur Chalavet est élu par 30 voix, Madame Herrmann par 29 voix et Madame Ly par 27 voix.

Pour les élections au bureau de l'Académie :

Madame Lassalle est élue archiviste à l'unanimité, Monsieur Aventurier est élu secrétaire perpétuel adjoint par 29 voix et une abstention, Monsieur Chabert est élu trésorier adjoint par 28 voix un non et une abstention.

Pour ces élections, nous avons inauguré un nouveau modèle de bulletin de vote que nous perfectionnerons si nécessaire

Madame Marès donne ensuite la parole à Monsieur Jallatte, membre résidant, pour sa communication : « Notes sur quelques troubles rares du comportement psychique rencontrés chez les amoureux de l'écrit : la bibliofolie. ».

En effeuillant la marguerite chacun de nous a pu dire un jour : « Je t'aime un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ». Monsieur Jallatte constate, avec beaucoup d'humour, que les amoureux du livre ont la même tendance à passer ainsi de la bibliophilie à la bibliomanie, puis à la bibliofolie.

En s'appuyant sur des textes de quelques grands auteurs français, il nous décrit les traits les plus marquants de la bibliofolie.

Le bibliopathe ne se fixe aucune limite raisonnable et peut devenir biblioboulémique au point d'acquérir plusieurs exemplaires d'un même ouvrage.

Un de ces bibliopathes cité par Flaubert: gardait tout son argent, tout son bien, toutes ses émotions pour les livres ; il avait été moine, et, pour eux, il avait abandonné Dieu. Plus tard il leur sacrifia ce que les hommes ont de plus cher après leur dieu, l'argent, ensuite il leur donna ce qu'on a de plus cher après l'argent, son âme.

L'innocente fièvre du bibliophile est donc devenue chez le bibliopathe une maladie poussée au délire. Monsieur Jallatte cite alors Aristote : *nullum magnum ingenium sine mixtura dementi*. Pas de grand esprit sans un peu de folie. Les bibliomaniaques sont donc rassurés, ils sont certainement des génies pour l'instant méconnus.

Puis Madame Marès accueille comme membre résidant Monsieur Alain Aventurier déjà bien installé dans notre compagnie, dont il est correspondant depuis 1997 et membre non résidant depuis 2004.

Discours de bienvenue de Madame Catherine Marès, présidente de l'Académie.

Mon cher confrère, cher Alain,

Les réceptions se suivent et ne se ressemblent pas. Celle d'aujourd'hui, d'ailleurs, ne ressemble à aucune autre. C'est la première fois, en ma vie d'académicienne (10 ans déjà) que je vois un non-résidant devenir résidant. Il a fallu prendre le temps d'ajuster nos pratiques à notre règlement pour donner toute sa mesure à l'évènement. La qualité de « membre ordinaire » (dénomination toute chargée de modestie académique) vous est déjà acquise. À ce titre, vous avez été « reçu », en 2004, par Monsieur le pasteur Grossi au nom du Docteur Pascal Gouget, alors président, si bien que je n'ai en principe, aujourd'hui, plus rien à dire, sauf ce que l'amitié me dicte. Vous aviez été élu correspondant en 1997 et reçu à la séance du 17 avril 1998. À cette occasion, vous avez prononcé une allocution au cours de laquelle

vos qualités de chercheur se mettaient au service des œuvres d'art, dans les travaux de restauration. Beau programme pour un académicien. Lors de votre réception comme membre non résidant, vous nous avez entretenus de votre parcours professionnel, de vos missions scientifiques, de vos préoccupations, j'allais dire de votre éthique de chercheur. Les communications que vous nous avez données, depuis lors, témoignent du souci que vous avez de privilégier, dans votre recherche, les incidences de celle-ci sur la nature et l'homme. Humanisme et modestie sont les vertus premières de tout académicien. Votre éloge n'est plus à faire, non seulement pour les raisons que je viens de mentionner, mais à cause du dévouement efficace que vous manifestez envers notre chère maison. Madame Lassalle mesure la qualité de l'aide que vous lui avez apportée. Celle-ci laisse présumer de celle que le bureau, dont vous faites désormais partie en qualité de secrétaire perpétuel adjoint, peut attendre de vous. Nous vous en sommes tous très reconnaissants. Je vous laisse la parole pour que vous prononciez l'éloge de votre prédécesseur, Monsieur Gilles Dervieux, avant que, sur votre généreuse invitation, nous puissions aller trinquer à votre santé et à celle de l'Académie, que vous contribuerez à rendre vivante et jeune.

Monsieur Alain Aventurier répond en ces termes :

Madame la présidente, Madame le secrétaire perpétuel, Chers confrères et amis,

Je vous remercie, Madame, pour les propos chaleureux que vous venez d'exprimer. En ce lieu de culture et de savoirs partagés, dans cette salle où le temps paraît se dénouer de son humaine impatience, j'ai l'honneur d'être invité à prononcer l'éloge de Gilles Dervieux qui a



souhaité démissionner pour des raisons personnelles. Sa personnalité et son talent ont été si reconnus au sein de notre Compagnie que vous ne serez pas étonnés, chers confrères, que j'appréhende le moment présent. Tout au long de la préparation de mon intervention, je me disais que l'Académie de Nîmes, et le groupe des indépendants que je souhaite remercier vivement, en particulier Monsieur Robert Debant, avait bien confiance en mes capacités pour avoir eu l'indulgente idée de me permettre de succéder à Gilles Dervieux. N'ayant pas connu personnellement mon prédécesseur, c'est à Madame Lassalle qui a une connaissance approfondie de notre Compagnie, en un mot de son histoire, au président Georges Sapède qui a prononcé le discours de bienvenue de notre confrère, à Sabine Teulon-Lardic et à mon ami dévoué le docteur Charly-Sam Jallatte que j'ai pu accepter de préparer cet éloge en songeant que mon ignorance du monde de la musique, mon peu d'érudition sur son histoire même, pouvaient être un obstacle insurmontable. Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques et Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres, Gilles Dervieux est une des toutes premières personnalités du monde des Arts de la ville de Nîmes. Né à Paris, en 1943, c'est au lycée Condorcet que Gilles Dervieux obtient le baccalauréat. Très bon élève, il a présenté le concours général de philosophie, ce qui ne laissait rien présager pour son orientation de musicien, ni le vouer à cette étrange manie de mettre sur du papier rayé des signes mystérieux, croches, parfois anicroches, de passer des jours, des nuits, des mois pour écrire des symphonies et des opéras dont personne a priori n'a besoin, car personne ne les connaît avant qu'ils ne soient nés. C'est Marcel Landowski, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, qui s'exprimait ainsi, rappelant la difficile condition d'être créateur. En fait, le père de Gilles Dervieux était pianiste et compositeur, formé à l'école d'Alfred Cortot, professeur au conservatoire national de Paris. Enfant, notre confrère est donc naturellement initié au solfège et au piano, qu'il abandonnera à l'adolescence en découvrant le jazz. Jeune bachelier, la poursuite de ses études de musique se concrétise avec le Certificat d'aptitude à l'Éducation Musicale qui représentait alors le C.A.P.E.S. de musique.

Jeune professeur, il poursuit sa formation en s'inscrivant aux cours privés de Maurice Franck aux Studios Pleyel. Il obtient, à vingt-quatre ans, le Premier prix d'Harmonie dans la classe de son professeur. Inscrit au conservatoire de Paris, il obtiendra également le premier prix de contrepoint, cet art du mouvement, et sera premier nommé dans la classe de Jean-Claude Henry. Ce parcours élogieux ne s'arrête pas là. Gilles Dervieux obtiendra aussi le premier accessit pour la fugue dans la classe du compositeur français Marcel Bitsch, professeur de contrepoint et fugue. Et ce n'est pas fini, car il suit également des cours de direction d'orchestre d'abord à Rouen avec Jean-Sébastien Béreau. Chef d'orchestre d'une très grande précocité, Jean-Sébastien Béreau avait été admis au « Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris » à l'âge de neuf ans. Ce pédagogue d'exception d'une grande exigence deviendra professeur dans ce même conservatoire, avant d'être, pendant de nombreuses années, à la tête de l'ensemble « Le Concert des Mille ». Je cède la parole à Gilles Dervieux qui disait : « Quand j'évoque ainsi tous les maîtres qui ont compté pour moi, et je n'oublierai pas Jean-Sébastien Béreau, grâce à qui l'univers magique de l'orchestre m'a ouvert ses couleurs, grâce à qui j'ai appris à diriger et aussi, ce qui ne va pas de soi, à faire travailler une classe de jeunes instrumentistes, je vois clairement que toutes les expériences ont été scellées par une vibration intense, des échanges humains parfois ineffables, le plus souvent d'amitié profonde, que je rassemble sous le mot d'amour. » Gilles Dervieux suivra ces mêmes cours également à Nice, avec Louis Fourestier. La musique française doit beaucoup à Louis Fourestier, fondateur de l'École Française des Chefs d'Orchestre. De brillants chefs d'orchestre tels Serge Baudo, Louis Frémaux, Roger Boutry, Jean Prodromidès ont bénéficié de son enseignement. C'était un grand chef d'orchestre qui vivait pleinement sa musique. On raconte que lors d'une représentation, à l'Opéra de Paris, de l'oratorio dramatique « Jeanne au bûcher » d'Arthur Honegger, le public perçut quelques tremblements dans sa baguette en dirigeant les dernières mesures, tant le moment était intense ! Finalement, notre confrère suivra les stages de formation de Maurice Martenot, l'inventeur des



fameuses ondes qui portent son nom, ondes émises par un instrument électronique à clavier, dont le principe de fonctionnement est l'exploitation des différences de fréquences émises par des générateurs. À vingt-neuf ans, Gilles Dervieux obtient le Certificat d'Aptitude aux fonctions de directeur des Écoles nationales de Musique et devient ainsi un des plus jeunes directeurs de France. Quand notre confrère fut nommé directeur du Conservatoire de Nîmes en octobre 1972, il ne savait pas que c'était pour lui le début d'une grande aventure qui allait durer 32 ans au service de la musique et du public. A Nîmes, il sera le brillant professeur qui enseignera ses connaissances dans la classe d'écriture du conservatoire. Cependant, c'est la fonction de directeur aux lourdes responsabilités qui va le mobiliser. Dans son discours de réception, il nous confiait, je cite : « Alors moi, musicien, des réunions de coordination des services des années 70 aux contrats d'objectif des années 80, entre la comptabilité d'engagement et les budgets sans cesse en baisse, entre ma fiche de notation – où l'on m'explique que j'ai du mérite mais qu'il faut que «j'améliore ma culture territoriale» – et les indicateurs de qualité, destinés à mesurer la performance, entre les murs du Conservatoire entièrement d'époque et les escaliers «du vertige» conduisant aux salles de classe, entre l'humeur du politique, dont la versatilité ruinerait les meilleures volontés si celles-ci n'étaient soutenues par une passion heureusement non quantifiable et la voracité des technocrates, qui doivent eux aussi, de statistique merveilleuse en rapport urgent, assouvir leur faim de bonne gestion/organisation/compétitivité/ rentabilité... ». Je pourrais qualifier avec une pointe d'humour cette dualité entre le musicien et le directeur de « dissonance cognitive ». Gilles Dervieux a été confronté à un pari ambitieux et audacieux, celui de permettre au Conservatoire de Nîmes d'atteindre une réputation d'excellence. Cette ambition n'était pas personnelle. Je crois tout simplement que notre confrère savait qu'une des formes les plus intenses de la communion entre les hommes, est la musique et qu'il a toujours senti la nécessité de vivre par et pour elle. Pour atteindre cet objectif, notre confrère a compris la nécessité de dire et de communiquer à travers un vaste projet pédagogique. Claire Mouginot,

professeur au conservatoire de Nîmes et ancien élève de Gilles Dervieux rappelle que son premier projet s'intitulait « Enseigner pour produire » et s'appuyait sur l'idée que les professeurs de conservatoire devaient donner les moyens à leurs élèves d'accéder à la scène et donc de s'y produire eux-mêmes. C'est dans cet esprit que l'École de Nîmes a été classée en 1<sup>ère</sup> catégorie par Marcel Landowski dès 1974. Pour mener à bien son projet éducatif et culturel, l'action de notre confrère s'est ancrée au côté des professeurs d'abord, en créant dès 1973 « l'orchestre de chambre de Nîmes » qui regroupait les meilleurs musiciens professionnels de la région Languedoc-Roussillon ; la structure évoluera et deviendra « l'orchestre du conservatoire de Nîmes ». Dans cette ville, dans notre compagnie aussi, ses amis et ses admirateurs peuvent témoigner que, durant toutes ces années, il avait su transmettre, à travers son sacerdoce, que la musique est une des grandes respirations du monde ; au côté des élèves ensuite, où notre confrère encouragea ou créa « les pratiques d'ensembles », en particulier, la Musique de chambre, le Quatuor de saxophones, les Classes de jazz, Ballets et...classes d'orchestre ; au côté des écoles et du public également. Gilles Dervieux a voulu faire découvrir la musique à un public très éclectique et surtout aux enfants. C'est ainsi qu'il a conçu et animé de très nombreux concerts à vocation pédagogique parmi lesquels « Pierre et le loup » de Serge Prokofief, les œuvres d'Étienne Ozi avec la « Symphonie Concertante à la Révolution » et bien d'autres encore. Il faut rappeler enfin son action au côté des parents d'élèves, mais aussi des compositeurs. Trouvant ses sources dans le jazz et l'improvisation, Gilles Dervieux écrivit de nombreux textes pour sa classe d'écriture, en particulier un quatuor de trompettes « IRA : Sonnerie d'appel pour le grand théâtre de Nîmes », dédié à Raymond André. Il composa également de nombreuses pièces pour orchestre dont une Suite dédiée à Jean-Sébastien Béreau, un « Concerto grosso pour deux trombones, percussion et orchestre » en hommage à Gerry Mulligan. Est-il besoin de souligner que l'Académie de Nîmes a été très honorée de pouvoir l'accueillir en 1995. Chaque année, Gilles Dervieux l'a invitée à assister à ses classes d'orchestre, salle Marguerite Long.

Notre confrère prenait le temps, en pédagogue averti, d'expliquer et de mettre en évidence les imperfections non décelables à première écoute. Il a confié que son plus grand plaisir était celui des répétitions, dans cette recherche de parfaite cohésion où le chef, par sa science, son intelligence des hommes et sa sensibilité, fait naître le plaisir d'une idéale et évanescence communion. Les académiciens nîmois ont pu comprendre que le travail de chef d'orchestre de notre confrère était particulièrement solide parce que, comme dans ses œuvres, il a toujours tenté d'atteindre la perfection technique qui peut paraître si mystérieuse. En effet, à part la nécessité d'avoir la partition dans la tête plutôt que la tête dans la partition, qu'y a-t-il de plus impondérable, de plus indéfinissable que la technique du chef d'orchestre ? Il me paraît également indispensable de souligner la diversité des ouvrages que Gilles Dervieux a dirigés et qui consacre l'éclectisme de ses goûts et l'étendue de sa culture. Il s'agit d'évoquer l'œuvre d'Étienne Ozi, musicien et compositeur nîmois du XVIII<sup>e</sup> siècle, tombé dans l'oubli jusqu'à ce que l'initiative de notre confrère lui redonne une place plus digne de son talent et de son mérite. Il dirigera l'enregistrement de ses 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Symphonies concertantes et le 5<sup>e</sup> Concerto de basson, en collaboration avec le trio d'anches Ozi, constitué de Claude Villevieille, Alexandre Ouzounoff et Lucien Aubert. La réalisation du disque consacré à Étienne Ozi a vu le jour grâce au soutien de la municipalité, en particulier de Daniel-Jean Valade. C'est à ce titre que Gilles Dervieux l'a remercié chaleureusement dans son discours de réception, pour son aide amicale maintes fois accordée, notamment pour le bicentenaire de la Révolution. Je voudrais dire enfin que notre confrère n'est pas seulement un musicien, un professeur et un directeur aux qualités unanimement reconnues. C'est aussi un philosophe. Tout jeune candidat au concours général, il s'était exprimé sur le sujet « Peut-on dire avec Sénèque que tout ce qui est passé appartient à la mort ? » En fait, il semblerait que Gilles Dervieux a rejeté la pensée de Sénèque et que tout ce qu'il puise dans la musique, fut-elle des plus anciennes et quelquefois des plus oubliées, n'a aucun relent de mort. Il est vraisemblable que notre confrère a su trouver dans la musique sa

véritable pensée philosophique et peut-être même métaphysique. Pour cela, il faut admettre que le concept de philosophie doit désigner d'une façon très générale, toute image du monde et toute sagesse humaine. À ce titre, la musique est sans conteste une philosophie. Avons-nous réfléchi à ce que nous serions sans la musique ? Elle nous fut enseignée par la muse par excellence, celle qui présida à la civilisation dans l'enfance des sociétés humaines. Elle nous a appris le goût de l'Autre bien avant que certains théologiens attribuent cette qualité aux textes sacrés des religions. Plus d'un berger avait, sur sa flûte, proclamé amour et dévouement à sa maîtresse avant que la fille de Dibutade imaginât de tracer sur la pierre le profil ombreux et incertain du visage de son amant ou que soit écrit le sublime Cantique des Cantiques à la gloire d'un être universel. Ainsi que l'exprima le philosophe François Coadou dans un de ses cours à l'École des Beaux-Arts de Caen, la musique ne se présente pas comme un phénomène isolé, comme un monde dans un monde. Elle ne consiste pas en un tout fermé soumis à ses seules lois. La musique au contraire se présente comme une pure immanence aux choses. La musique mobilise les idées. Son approche ne doit pas être celle du musicologue ni celle du mélomane, mais celle du philosophe au sens large. Nous comprendrons alors qu'elle possède une capacité à produire un effet de vérité morale, une capacité à nous faire sentir le monde autrement, à nous faire réfléchir au monde autrement. Nietzsche l'avait perçu ainsi lorsqu'il écrivait : « Par rapport à la musique, les mots sont les plus déficients des signes. Ils sont la surface de la mer agitée, alors que la tempête règne dans les profondeurs. » Mais il n'y a pas que tempêtes dans la musique et il n'y a pas qu'une musique mais des musiques. Pourquoi celles-ci n'exprimeraient-elles pas des préoccupations aussi larges que celles des philosophes : l'Existence, l'Être, le Bien, la Raison ? Nous comprendrions alors les mutations dans la pensée et l'expression musicales constatables au fil des siècles. Rien de commun entre les compositions de Mozart et la musique Pop-rock, mais rien de commun non plus entre la pensée d'Aristote et celle de Nietzsche. Cette récréation philosophique terminée, je crois devoir insister sur l'idée première, à savoir que Gilles

Dervieux est avant tout un merveilleux musicien qui a su joindre à l'esprit d'indépendance, finesse d'artiste et élégance de pensée. Créateur à part entière : Claire Mouginot rappelle qu'il a composé une sonate pour cor anglais et piano, une suite d'orchestre, une musique de film et grand nombre de pièces vocales et instrumentales à usage pédagogique. Quel plaisir authentique, simple, immédiat, procure aujourd'hui l'écoute de ses concerts. Je pense pouvoir me faire l'interprète de vous toutes et vous tous pour dire que nous regrettons infiniment son départ tout en respectant sa volonté. Gilles Dervieux a démontré en toutes circonstances qu'il était un grand humaniste, d'une simplicité et d'une humilité à l'image des plus grands musiciens, professeurs, directeurs et chefs d'orchestre qu'il a su si bien représenter. Je vous remercie.

Grâce à la complicité de Madame Sabine Teulon-Lardic, professeur au conservatoire de Nîmes, qui a accepté de mettre une machine merveilleuse à notre disposition, nous avons pu réaliser un court hommage vocal que notre consœur a ainsi présenté : « Nous allons donc écouter la deuxième symphonie concertante, clarinette et basson, d'Étienne Ozi. Enregistré en 1990 par l'Orchestre de Chambre de Nîmes dirigé par Gilles Dervieux, celui-ci a permis la réhabilitation d'une œuvre concertante d'un petit maître du XVIII<sup>e</sup> siècle, né à Nîmes en 1754. L'écoute de cette œuvre permet une représentation synthétique du dynamisme impulsé par Gilles Dervieux qui s'exerce aussi bien dans sa direction d'orchestre, dans son enseignement et dans la composition. »

La séance est levée à 18 heures. Madame la Présidente invite les personnes présentes à se rendre dans les locaux du premier étage où M. Aventurier les accueille et reçoit les félicitations de ses confrères et amis.



**SÉANCE DU VENDREDI 25 AVRIL 2008****Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chaussé, Costabel, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, Kirschleger, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, Leroy, Maurin, Poujoulat, MM. Lévy, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Salenson, Sapède, Valade, M<sup>mes</sup> Teulon-Lardic et Viala.

Excusés : M<sup>mes</sup> Agussol, MM. Bruguerolle, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Marès, Meunier, Puech, de Seguins-Cohorn, Valade.

Absents : MM. Fabre, Mounier.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Béné, Bertrand-Fabre, MM. Bourrat, Chalavet, Chillet-Pijac, Krebs, Maréchal, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Souriou, Stephan, Ventura, Vermeil.

Le procès verbal de la séance du 11 avril est accepté à l'unanimité moins trois abstentions

Invitations :

Nous avons reçu des invitations pour le salon de la bande dessinée les 25, 26, 27 avril dans les jardins de la Fontaine. L'inauguration a lieu ce vendredi à 19 heures.

L'académie d'Aix nous invite à la célébration de son bicentenaire du 22 au 28 avril.

Aujourd'hui 25 avril, à 20 h 30 au temple de Clarensac, l'association Maurice Aliger propose une conférence de M. Matouk membre correspondant : *Quel devenir pour la Vaunage ?*

Mercredi 30 avril à 18 h 30 au Carré d'Art notre confrère Christian Salenson prononcera une conférence : *Mystagogique, vous avez dit mystagogique ?*

Deux dates que nous pouvons déjà retenir :

Le 23 mai la 7<sup>e</sup> rencontre Séguier à la Chambre de commerce.

Le 7 juin, l'Académie de Lascours nous invite à la journée spéciale « Lettres » avec plusieurs communications, dont celles de Monsieur Courtieu, correspondant de notre académie, et de Madame Plouvier, membre non résidant, les détails sont affichés au 1<sup>er</sup> étage.

La Conférence Nationale des Académies nous a annoncé le thème du prochain colloque qui se tiendra en octobre 2009 : *Les académies de province et le progrès social*, sujet sur lequel, ici à Nîmes nous avons certainement beaucoup à dire.

Chaque académie est invitée à proposer sa participation, les textes doivent être remis en Mai 2009, il n'est donc pas trop tôt pour chercher et décider comment nous pouvons participer à ce colloque. Si chaque académicien voulait bien lire attentivement l'article dans lequel M. Woronoff détaille le thème, cela faciliterait les initiatives et les décisions. Nous devons très rapidement donner un accord de principe.

Nous avons reçu :

Monsieur Guy Dugas, correspondant, nous a offert trois ouvrages sur Jules Roy dont il a assumé la responsabilité au titre des *Célébrations nationales* du Ministère de la culture à l'occasion du centenaire de Jules Roy.

Monsieur Guy Dugas nous annonce aussi la parution sous sa direction le 28 avril des actes du colloque : *La Méditerranée d'Audisio à Roy aux éditions Manucius*.

Le 23 Mai nous proposons de voter pour la nomination de M Gilles Dervieux comme membre honoraire.

Madame Marès accueille ensuite notre nouveau confrère Monsieur Bernard Fougères ; en l'absence de son parrain Monsieur Puech, il est accompagné de Madame Deronne.



Madame Marès reçoit M<sup>gr</sup> Fougères en ces termes :

Monseigneur,  
Madame le secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les Académiciens, Mesdames  
Messieurs, chers amis,

Monsieur,

En m'adressant à vous par ce titre, et non par celui auquel vous avez droit dans les rangs du clergé, je ne cède pas à la crainte d'attiser la querelle toujours renaissante sur la laïcité, mais je me conforme à un usage bien ancré en notre Société. Un Académicien ne peut s'y prévaloir que du titre de Monsieur. Façon bien déguisée, d'ailleurs, de vous appeler Monseigneur, l'un n'étant, par simple évolution naturelle de la langue, que la contraction de l'autre. Messieurs, vous êtes tous des Monseigneurs.

Et les Dames que nous sommes, peuvent-elles prétendre à pareil honneur ? A en juger par les fonctions qu'elles occupent, il me semble qu'en bonnes vestales, elles sont plutôt, sinon au fourneau, du moins dans la fournaise des tâches à accomplir : outre celles qui s'activent à la bibliothèque, aux archives, au prix Isoire, elles ont à annoncer, inviter, convoquer, accueillir, ajuster la pratique de la vie académique à la théorie de ses statuts, rattraper des maladresses dues à l'ignorance des usages. La liste serait longue et je ne l'épuiserai pas.

La tâche qui m'incombe aujourd'hui n'est pas des moindres, et j'en ai conscience.

L'agricultrice que je suis sait, comme chacun de vous, que la projection sur le sol de la ramure d'un arbre indique l'étendue de ses racines. A l'instar des micocouliers qui font le charme de Nîmes et lui

donnent son visage, l'Académie fait partie du paysage culturel, je dirais même civilisateur, de notre ville. Sans faire ombrage à quiconque, elle étend d'autant plus son feuillage qu'elle entretient sainement ses racines et leur donne loisir de respirer.

Nul n'ignore que l'Évêque de Nîmes, ancêtre de celui qui nous fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, fut, jusqu'à la révolution, le protecteur de notre Académie. Aussi a-t-elle toujours tenu à recruter, à toutes les époques, certains de ses membres parmi les représentants les plus éminents du clergé.

Le risque serait grand, alors, de voir la fonction prédominer sur la personne. En vous recevant par le titre de Monsieur, je vous ai manifesté que nous ne vous avons pas choisi pour votre fonction, mais pour votre personnalité, que nous n'avons pas appelé à siéger parmi nous un « prélat de Sa Sainteté », mais un homme. Comment en serait-il autrement alors que vous êtes appelé à siéger au fauteuil de M<sup>gr</sup> Dalverny, que chacun de nous a tant apprécié pour son visage d'homme, si accueillant, si fraternel. Ces qualités humaines qu'il a su déployer tout au long de son trop bref séjour parmi nous, vous qui avez été pendant de si nombreuses années son plus proche collaborateur, vous allez nous en faire souvenir. *Recordare*, disent les latins : remplir notre cœur du souvenir de celui qui nous était cher.

Il me revient, quant à moi, de broser le portrait de l'homme que vous êtes. Cela est d'autant plus important que, en dépit de la prolongation du temps imparti aux visites, du fait de la perte douloureuse que vous avez éprouvé en la personne de votre père, au moment où vous deviez être reçu, votre emploi du temps est si chargé que vous avez eu du mal à les accomplir. J'espère que votre prédécesseur n'en frémit pas dans sa tombe, lui qui, en dépit de son immense bienveillance, se refusait à assister à la réception d'un membre qui ne lui avait pas préalablement rendu la visite protocolaire.

Il est en effet de la plus haute importance que nos relations entre académiciens soient fondées sur la qualité du commerce que nous pouvons entretenir les uns avec les autres. L'amitié préside à nos échanges. Aristote en faisait le principe même de l'éthique sociale. Pour s'apprécier mutuellement, il est indispensable de se connaître. Comment n'aurions-nous pas à cœur de tenir à la qualité de cette amitié et de nous y tenir avec la plus grande ouverture et la plus grande fermeté ?

Pour que notre compagnie vous connaisse mieux, je vais continuer à filer la métaphore arboricole par laquelle j'ai commencé, et, du même coup, jouer au portrait chinois : pour vous qualifier par un arbre, je choisirais le cyprès. Mais, d'emblée, je ne vous dis pas pourquoi. Vous le découvrirez au fur et à mesure.

Le cyprès que vous êtes a planté ses racines en terre vaunageole. Vous êtes né fortuitement outre Vidourle, à Lunel, un 23 mai 1942, à la suite d'un pèlerinage aux Saintes Marie de la Mer, au retour duquel votre grand'mère, qui résidait en cette ville, a incité sa fille à accoucher sur place, chez elle. Vos parents habitaient Nîmes, le quartier de la Place Séverine. Les racines de votre mère se trouvaient à Congénies et à Aubais. Elles étaient protestantes. C'est par le mariage que, de son plein gré, votre mère est devenue catholique. Sans doute son choix et le vôtre ont-ils eu des répercussions sur votre grand'mère protestante car elle a demandé à être enterrée par vous, à l'église. Quant à votre arrière-grand-mère, c'est en soutane que vous avez participé, au temple, à la cérémonie de ses obsèques. Avant le concile, ce n'était pas fréquent. Sans doute est-ce la raison pour laquelle l'œcuménisme tient une si grande place dans votre vie. Quant à ce lien que, par votre famille, vous entretenez avec la Vaunage, il va droit au cœur de bien des membres de cette Académie.

C'est en Nîmois, à Nîmes, que vous avez vécu toute votre jeunesse, avec votre frère et votre sœur, votre père ayant des

responsabilités dans les Docks méridionaux, puis dirigeant une agence de voyages à Marseille. Vous êtes allé à l'école publique du quartier, puis à Saint Stanislas à partir de la sixième.

Tout cyprès a des racines très profondes. À sept ans, m'avez-vous dit, la volonté de devenir prêtre a pris racine en vous. La tourmente de l'adolescence, à l'instar du mistral, a si bien joué son rôle que, passé le baccalauréat, ne sachant trop où vous en étiez de votre vocation, vous vous êtes mis à des études, au lycée Dhuoda, susceptibles de vous apprendre la comptabilité et la gestion. Était-ce prémonitoire ? Ensuite votre père, m'avez-vous dit, vous a en quelque sorte sommé de choisir en fonction des intentions que vous aviez manifestées au préalable. Coup de pouce nécessaire à un choix dont les grands vents ont confirmé la solidité.

Se retrouver en effet au grand séminaire de Nîmes, à dix huit ans, dans les années soixante, n'était pas synonyme de facilité. Le Nîmois que vous étiez ne pouvait rentrer chez lui que pour les vacances de Noël et de Pâques, une fois les cérémonies religieuses passées, et pour les grandes vacances. Seuls quelques parloirs venaient rompre ce sevrage familial dont vous m'avez avoué qu'il avait été bien rude.

Lorsque vous êtes ordonné prêtre, en 1966, le Concile vient de s'achever (les derniers décrets sont parus en décembre 1965) et le bouleversement de mai 68 va bientôt éclater. Vous êtes alors nommé vicaire à Saint-Césaire et à la Zup Nord et aumônier des collèges Condorcet et Diderot. Le quartier, tout nouvellement construit, a accueilli beaucoup de pieds-noirs et il y a alors 1 200 enfants au catéchisme. Le jeune vicaire que vous êtes prend rapidement des responsabilités à l'échelon diocésain, dans l'action catholique générale féminine et le Secours catholique. Puis, vous êtes nommé vicaire à Saint-Baudile et, de là, premier pas dans le conseil épiscopal, vous assumez la responsabilité, en tant que vicaire épiscopal, de la zone nord-ouest du département, c'est-à-dire de la région du Vigan et des

Cévennes. En 1981, vous avez 39 ans et vous êtes nommé curé du Vigan, ce qui vous rapproche du point géographique de votre charge de vicaire épiscopal. Six ans plus tard, en 1987, Monseigneur Cadilhac vous appelle à Nîmes pour faire de vous son économiste diocésain et son chancelier, c'est-à-dire à la fois ministre des finances et de la justice. Cela vous vaut d'aller à Toulouse acquérir une qualification en droit canonique. En même temps, en 1987, vous devenez, à la suite du Père Dalverny, délégué à l'œcuménisme, jusqu'en 1997 et co-président de ce qui deviendra le CNEC, comité nîmois des églises chrétiennes. En 1989, vous êtes président de la commission d'Art sacré. À ce titre, vous vous trouvez en relation constante avec les responsables des monuments historiques. Comme si toutes ces fonctions ne suffisaient pas, vous êtes nommé curé de Saint-Baudile en avril 1994, charges auxquelles viennent s'ajouter celles de la cathédrale et de Sainte-Perpétue, en septembre 1996. En août 1998, toutes ces responsabilités sont récompensées par le titre de prélat d'honneur de Sa Sainteté que M<sup>gr</sup> Cadilhac a demandé et obtenu pour vous. En 2002, vous êtes déchargé de la charge d'économiste diocésain, que vous retrouvez provisoirement en 2005, et vous gardez jusqu'à ce jour le titre de vicaire épiscopal pour les affaires économiques.

Je m'excuse auprès de ceux d'entre vous qui ne sont pas familiers de toutes ces fonctions. Vous aurez deviné, en tout cas, qu'être vicaire épiscopal, d'une région, comme celle du Vigan, ou d'un domaine, tel que celui des finances, a fait de vous, depuis vingt ans, après le vicaire général, l'un des deux ou trois collaborateurs les plus proches de votre évêque, les plus précieux aussi. Faut-il révéler que les finances du diocèse que vous gérez depuis le même laps de temps sont parmi les plus saines, en termes d'équilibre financier, de toute la région et ce n'est pas un mince mérite. D'autant que l'immobilisme n'a pas été le principe de votre gestion. Vous avez rénové entièrement l'Évêché, la maison diocésaine, l'immeuble de la rue Briçonnet où se trouve maintenant le Secours catholique. Vous avez procédé à de grands



remaniements, et ce n'est pas fini ! D'ici que l'Académie ait recours à vos compétences pour la gestion de ses finances et de l'hôtel Davé...

Mon tour d'horizon serait incomplet si je ne signalais aussi toutes les restaurations d'églises auxquelles vous avez dû procéder, en contact permanent avec les Beaux-Arts et les municipalités : Bezouze, Saint-Paulet de Caisson, St-Christol, Junas, Congénies, sans oublier les églises à construire, comme celle de Langlade. Et maintenant, vous vous attelez à la restauration des bâtiments conventuels du sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâce à Rochefort du Gard. Quel programme !

Après que j'ai dressé ce bilan, forcément incomplet, de vos activités, peut-être comprendrez vous pourquoi j'ai dit que vous ressembliez à un cyprès. Le cyprès se drape étroitement dans son feuillage et ne se livre pas spontanément. Tenace et déterminé, il rassemble toute sa ramure autour de lui, sans effet de manche ni de branche. Il en faut de la ténacité pour tenir bon par tous les vents ! Il en faut de la détermination, pour ne pas se laisser influencer par les avis divergents ou les oppositions ! Avec autant de fermeté que de souplesse, le cyprès tient bon. Il est économe de ses paroles et ne donne pas à connaître ses émotions, il atténue ses réactions. Pour emprunter à M<sup>me</sup> Leroy le symbole de sa carte de vœux : *cupressus, non oppressus* (le bon latin devrait dire *oppressa*, les arbres étant féminin, mais cela supprimerait la rime.). Le cyprès est libre. J'ajouterai : *cupressus non oppressus, neque depressus*. Il n'est pas déprimé non plus. La volonté et le sens du service qui l'animent le tiennent au-dessus du découragement, ainsi que l'attention chaleureuse qu'il porte à son entourage.

Le cyprès peut en effet prendre aussi les allures d'un berger qui rassemble autour de lui son troupeau, qui ménage à ses brebis ces cagnards où ils peuvent se réjouir et prendre le soleil par grand vent. Être un pasteur est sans aucun doute le métier que vous préférez exercer, même si celui-ci est bien souvent obligé de céder la place au gestionnaire.

Votre troupeau, monsieur le ...cyprés ...le curé, s'accroît aujourd'hui de tous vos confrères. L'Académie est un peu un havre où nous aimons nous retrouver. Nous n'y sommes pas des brebis, mais plutôt des pâtres, (à l'instar de ceux de Virgile ?) qui échangent leurs propos. Elle est géographiquement située au centre de vos trois paroisses. Vous y êtes désormais chez vous. Puissiez vous y venir le plus souvent possible. Nous vous y accueillons avec beaucoup de bonheur.

Monsieur Bernard Fougères remercie en ces termes :

Madame Le Président,  
Madame le secrétaire perpétuel,  
Mesdames, Messieurs les membres de l'Académie,  
Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

En ce jour où vous m'accueillez, Madame le Président, avec tant de cordialité, et des paroles si élogieuses, alors que je n'ai aucun titre pour siéger en qualité de membre résident de l'Académie de Nîmes, hormis l'estime que vous voulez bien me témoigner, je vous remercie d'autant plus vivement de l'honneur que vous me faites, en m'invitant à prendre place en votre compagnie, qui compte tant de personnalités illustres et érudites.

En vérité, j'ai été surpris et très honoré lorsque vous m'avez annoncé votre décision de me nommer membre résident au siège laissé vacant par le décès de Monseigneur Robert Dalverny. La confiance que vous me manifestez, Mesdames, Messieurs, m'encourage à vous rejoindre.



Très simplement, mais du fond du cœur je vous exprime toute ma gratitude.

Un tour d'horizon trop rapide, je vous prie de m'en excuser, m'a confirmé, ce que je savais un peu, l'intérêt que vous portez à l'étude de multiples disciplines dont la qualité des travaux que vous produisez contribuent à l'enrichissement du patrimoine intellectuel du chef lieu gardois et dont le rayonnement déborde les frontières départementales . Ce qui faisait dire au Père Dalverny : « La passion du savoir fait partie des traditions de votre maison. »

Je suis impressionné à l'idée d'occuper le fauteuil de Monseigneur Dalverny, car associé avec lui durant vingt ans aux fonctions de gouvernement du diocèse, j'ai pu apprécier sa riche personnalité.

Dans sa lettre m'annonçant mon élection, Madame le secrétaire perpétuel m'invitait à parler de mes travaux et de mes projets.

Un ecclésiastique succédant à un ecclésiastique, il ne vous surprendra pas qu'ils soient en relation avec les ministères que les évêques m'ont confiés.

Dans le domaine pastoral et de l'art sacré : « L'église paroissiale : lieu de culte et patrimoine communal. » et en projet : « Présentation et protection des œuvres d'art dans les églises. »

Dans le domaine de la vie matérielle de l'Église une communication au comité de l'Art Chrétien sur : « la gestion temporelle du Diocèse de Nîmes. »

Dans le domaine de l'immobilier : « Notre évêché de 1906 à nos jours » et la maison diocésaine : « Du grand Séminaire à la Maison Diocésaine. »

Mais aujourd'hui c'est surtout l'éloge votre confrère, l'académicien Robert Dalverny, que vous souhaitez entendre. Je ne saurai vous faire attendre plus longtemps.

Évoquer le souvenir de Monseigneur Robert Dalverny est un exercice délicat car il faudrait beaucoup de talents pour présenter les multiples aspects de sa riche personnalité.

Je vais m'y essayer en espérant que mon propos vous fera retrouver l'homme au contact facile, ouvert, jovial, attentif et chaleureux, mais aussi l'érudit et le prêtre tout donné à son apostolat.

La terre des Cévennes l'avait façonné. Né au Martinet le 21 août 1926 dans la maison de famille où vivait ses grands-parents, c'est non loin de là, à Molières qu'il vécut son enfance, qu'il décrivait lui même comme heureuse.

Lors de la célébration de ses funérailles en la cathédrale de Nîmes le 19 octobre 2006, Monseigneur Robert Wattebled dans son homélie le rappelait, citant cette confidence du Père Dalverny : « J' ai bénéficié d' une éducation concertée entre ma famille, mes enseignants et la paroisse, tous parlaient d' une même voix. J'étais dans des conditions naturelles pour que ma vocation s'épanouisse. »

Il parlait toujours avec bonheur de ses études, tant chez les frères Maristes, qu'au petit séminaire de Beaucaire, comme au grand séminaire de Nîmes.

Ordonné prêtre en la cathédrale de Nîmes le 25 mars 1950, Monseigneur Girbeau, préoccupé par la formation religieuse des enfants, l'envoie en formation à l'Institut catholique de Paris et à l'Institut supérieur catéchétique en vue de lui confier la direction diocésaine de l'enseignement religieux. Il recevait cette mission dès son retour en 1953. Il se mit à l'œuvre avec tout le dynamisme de la jeunesse, créant le centre catéchétique, formant de nombreuses catéchistes, mettant à leur disposition un programme de catéchèse à l'usage des enfants, mais aussi des parents, ce qui était nouveau, programme dont le contenu et la pédagogie furent largement plébiscités, puisqu'un tiers des diocèses de France l'utilisèrent. Son implication dans le renouveau catéchétique marquera profondément sa vie



sacerdotale, et l'amènera à considérer que dans tous les actes de son ministère le prêtre est toujours un catéchète.

En 1959 l'évêque le nomme curé dans le secteur du Mont Bouquet et le charge de la pastorale rurale alors en période de mutation en raison de l'évolution de l'espace rural. Les villages changent, ils se peuplent de résidents travaillant en ville, on parle de villages dortoirs, d'autres accueillent de nombreux touristes ; bref, le village seul ne se suffit plus, on s'achemine peu à peu vers l'intercommunalité, et de ce fait on ne peut plus penser et organiser la pastorale autour du clocher et de son curé. Il faut engager l'évolution vers des ensembles paroissiaux plus étendus et aider les prêtres et les communautés chrétiennes à s'ouvrir aux adaptations nécessaires à une vie ecclésiale plus large.

Il s'acquittera de cette tâche avec toute l'énergie et le dynamisme missionnaire que nous lui connaissons.

La vie sacerdotale du Père Dalverny a été marquée par un fraternel compagnonnage avec l'Église réformée. Responsable du secrétariat diocésain pour l'unité des chrétiens de 1962 à 1987, il s'était donné comme objectif, à la suite d'une session nationale des responsables de l'œcuménisme « de ne pas faire séparément ce que pouvons faire ensemble. » Ce n'était pas gagné d'avance. Mais contre toute attente s'ouvre une époque favorable, le souffle du concile Vatican II parvient jusqu'à Nîmes.

Dans les villes et les villages du Gard de nombreux groupes œcuméniques s'organisent, favorisant un climat de dialogue en vérité et fraternel, qui transformera durablement les relations entre catholiques et protestants.

À Nîmes la commission interconfessionnelle nîmoise voit le jour et à Paris le conseil œcuménique d'églises chrétiennes en France.

Il se plaisait à rappeler tout ce qui pouvait favoriser les retrouvailles entre frères trop longtemps séparés par un passé douloureux et que nous commençons à assumer les uns et les autres sans occulter les heures

difficiles de notre histoire locale, mais avec respect et charité chrétienne.

Robert Dalverny fut également un communicant ; alors que l'Église lui paraissait timide dans ses relations avec les média, il ne ménagea pas sa peine pour que le diocèse se donne les moyens favorisant la communication ; À l'origine du centre diocésain d'information créé en 1966, il s'attacha d'abord à la communication interne à l'Église diocésaine en donnant une nouvelle jeunesse à « La Semaine religieuse », bulletin hebdomadaire qui devint ensuite « Église de Nîmes ».

Il apporta également un soutien appuyé à l'hebdomadaire « La Croix du Gard » afin que circulent les informations entre les paroisses : des Cévennes à la Camargue, de la vallée du Rhône jusqu'aux plaines et garrigues autour de Nîmes. Il fut aussi responsable du journal « En pleine vie nîmoise » dont l'ambition est de faire connaître la pensée chrétienne au-delà des paroisses, sur les sujets de société et apporta son soutien au lancement de Radio Eclésia.

Ses qualités d'écoute et de dialogue lui ouvrirent les portes des professionnels de la communication, qu'il rencontrait volontiers et plus largement que dans le cadre de la profession.

Au printemps 1979, Monseigneur Jean Cadilhac, qui avait été nommé au siège épiscopal de Nîmes le 5 avril 1978, le nomme vicaire général.

Les ministères qu'il avait exercés précédemment, particulièrement comme vicaire épiscopal chargé de la pastorale durant 13 ans sous l'épiscopat de Monseigneur Rougé, l'avaient préparé à endosser l'habit de grand vicaire de l'évêque. Loin d'être un privilège, cette fonction est avant tout un service.

Il s'en acquitta avec discernement, réalisme, humanité et profondeur spirituelle, pour le bien de l'Église diocésaine, dont la mission première consiste à annoncer l'Évangile sous la conduite de l'évêque.

Répondant aux orientations fixées par Monseigneur Cadilhac il prépare à l'ordination les premiers diacres permanents, suscite la création des conseils de pastorale dans les paroisses. Il est la cheville ouvrière des grands rassemblements diocésains à la Gardiole en 1983, (vingt mille catholiques) et à Primecombe en 1987 (quinze mille) dont le but est de faire comprendre aux chrétiens que c'est ensemble, en communion ecclésiale qu'ils sont témoins du Christ.

Il apporte aussi sa contribution à l'approfondissement des liens avec les Églises d'Afrique, en visitant le diocèse de Kaya au Burkina Faso et celui d'Oran en Algérie.

Élu membre résident à l'Académie de Nîmes, le 4 décembre 1987, il fut reçu le 15 avril 1988 par le président Monsieur Aimé Bonifas, pasteur de l'Église réformée, en présence d'une assistance nombreuse, parmi laquelle se trouvait Monseigneur Cadilhac.

L'allocution du président fut chaleureuse et élogieuse. Monseigneur Dalverny, très ému, le remercia en des termes, qu'il me plaît de rappeler : « Je connaissais, Monsieur le Président, l'étendue de votre culture ; et j'admiraï aussi votre protestation courageuse contre la barbarie. Pour la première fois, vous venez de me décevoir ! Vous sachant immortel, je vous croyais infallible. Les paroles trop élogieuses que vous venez de m'adresser montrent qu'il n'en est rien. »

Nous retrouvons bien là l'humour et la cordialité du Père Dalverny, qui faisait de lui un confrère apprécié y compris pour la pertinence de ses interventions et la variété de ses communications. Vous me pardonnerez Mesdames et Messieurs membres de l'Académie, de rappeler les sujets qu'il vous a présentés avec cette passion et cette aisance qui ne le quittait jamais :

En 1990 « Saint Bernard et le pouvoir papal. » 1993 « Les vitraux de l'église Saint Joseph des trois piliers » 1995 « La frise historiée de la cathédrale de Nîmes : approche typologique. »



Le 10 janvier 1997 il est nommé président de l'Académie de Nîmes, cette même année il présenta une communication sur saint Castor.

Beaucoup d'entre vous, Mesdames et Messieurs, me dirent ces jours-ci, combien ils avaient apprécié en lui : l'Académicien, à la solide et vaste culture, l'homme à l'exquise courtoisie et à la grande finesse d'esprit, le prêtre, rayonnant de bonté, chaleureux et attentif à chacun.

Lors de sa réception Monsieur le Président Aimé Bonifas avait bien prophétisé : « L'Académie, au passé si riche de recherches et d'humanisme, a besoin d'hommes de culture, de labeur et de contacts tels que vous pour vivre et se renouveler. »

L'homme d'Église, de l'appareil comme on pouvait l'entendre dire parfois, considérait avant tout son sacerdoce comme un service.

Au cours de l'année 1987 il estima qu'il fallait que sa charge de vicaire général passe à un autre, et comme il exprimait le désir de servir en exerçant le ministère pastoral dans une paroisse, Monseigneur Cadilhac le nomma curé-archiprêtre de la cathédrale de Nîmes. Il le fit nommé Prélat d'honneur par le Saint-Siège en reconnaissance de son travail et de ses qualités apostoliques.

Il disait le plus grand bien de ces années de ministère pastoral dans l'Écusson, au centre ville, soulignant combien il aimait ce ministère, qu'il qualifiait de généraliste, au contact des personnes et de la réalité de leur vie. Il se dépensait sans compter au service de ce peuple qu'il aimait et auquel il avait été envoyé. De ce fait il était fréquent d'entendre louer ses qualités de pasteur éclairé, d'orateur brillant et de serviteur dévoué.

Parmi les neuf années de ministère de Monseigneur Dalverny au centre ville, 1996 fut particulièrement marquée par la célébration du I centenaire de la cathédrale. Président le comité du X<sup>e</sup> centenaire le père Dalverny disait : « La communauté catholique se devait de marquer liturgiquement l'anniversaire de sa cathédrale. Elle le fit

magnifiquement. Mais la cathédrale n'est pas un centre d'intérêt pour la seule communauté catholique. Elle fait partie de notre patrimoine. »

De nombreuses célébrations liturgiques solennelles, dont une œcuménique, mémorable par sa qualité et la participation de la foule qui emplissait la cathédrale, rythmèrent cette année jubilaire. Un messe de clôture des plus solennelles fut présidée par le cardinal Eyt, archevêque de Bordeaux, et honorée de la présence du nonce apostolique à Paris, d'une vingtaine d'évêques, deux cents prêtres, des plus hautes personnalités civiles et militaires et d'une assemblée de fidèles que la cathédrale pouvait à peine contenir. Monseigneur Dalverny exultait.

Il manquait un livre sur la cathédrale. À l'initiative du Père Dalverny fut publié en décembre 1995 : « La cathédrale au tournant de l'histoire », œuvre d'historiens locaux alliant à la fois la mémoire de son passé historique, l'approche de son architecture et la permanence de sa fonction culturelle.

Le dernier acte de cette belle année se déroula dans les arènes où fut donné un spectacle de qualité intitulé : « Des ténèbres à la lumière » mis en scène par Jean-Marc Soulas et interprété par les jeunes des aumôneries des collèges et lycées de l'enseignement catholique et de l'enseignement public, avec la participation de « l'Orchestre de chambre des Cévennes » et l'Ensemble polyphonique de Montpellier. La recette fut remise à « l'association des soins palliatifs » signifiant la volonté des chrétiens de soutenir cette œuvre, afin de soulager les malade en fin de vie.

Quittant la cathédrale en septembre 1996, Monseigneur Cadilhac nommait le Père Dalverny recteur du sanctuaire Notre Dame de Santa-Cruz. Connaissant l'attachement des pieds-noirs à Notre Dame de Santa-Cruz, il déploya encore ses qualités de pasteur sûr, attentif et bienveillant, aussi bien lors du grand pèlerinage annuel de l'Ascension, que lors du passage des groupes nombreux qui viennent s'y recueillir tout au long de l'année. Tisser des liens entre le sanctuaire, la ville de Nîmes et le diocèse tel était son objectif. Il louait souvent l'esprit de



famille des amis de Santa Cruz, au point qu' il choisit d'y fêter son jubilé d'or de sacerdoce, au cœur de l'an 2000.

Directeur diocésain des pèlerinages, il s'appliqua à développer la dimension spirituelle auprès des nombreux pèlerins, qui visitèrent sous sa conduite beaucoup de sanctuaires en France et dans le monde.

Monseigneur Dalverny fut nommé en 2001 Président du comité de l'Art chrétien. Ce comité avait été créé en 1876 par ordonnance épiscopale de Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, et assimilé par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts à une société savante.

Son domaine était, en ses débuts, l'étude du patrimoine archéologique et l'expression liturgique du peuple chrétien ; une commission avait la charge des archives et de l'histoire locale. Conformément à ses statuts, le Père Dalverny lui donna son orientation actuelle. Il écrivait : « Sans en faire une exclusive, le comité privilégie l'étude de l'histoire religieuse locale. Il se veut le gardien de la mémoire du diocèse. »

Vous me pardonnerez si je ne cite pas les nombreuses conférences que fit tenir le comité de l'Art chrétien sous l'égide de Monseigneur Dalverny, me limitant au colloque de qualité, tenu le 5 mars 2005 au Lycée Alphonse Daudet, à l'occasion du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État.

Dans son discours d'ouverture Le Père Dalverny en définissait la finalité :

« Nous espérons, très sincèrement, trouver dans l'approche du passé quelque lumière pour aujourd'hui. L'histoire sans se reproduire exactement, semble parfois se répéter .Parce que les relations des Églises et de l'État sont en recherche permanente et que pour des raisons diverses, se posent des problèmes d'actualisation, nous avons intérêt, pour notre vivre ensemble aujourd'hui, à tenir compte des leçons de l'histoire, maîtresse de vie. »

Pour clore ce chapitre il me paraît tout indiqué de reprendre en ce moment cet extrait de l'éloge funèbre prononcé par Monsieur Robert Debant, Président en exercice du comité de l'Art Chrétien, lors des funérailles de Monseigneur Dalverny : « Grâce aux aspects contrastants, qui faisaient la richesse de sa personnalité, il se mit dans nos rangs à la pointe de l'étude, unissant les fruits de son érudition médiévale, de saint Bernard ou du IX<sup>e</sup> centenaire de cette cathédrale à la quête toujours éveillée de l'époque contemporaine en partie vécue par lui-même aux postes les plus élevés de la hiérarchie diocésaine. »

En effet au décès de Monseigneur Jean Cadilhac, le siège épiscopal de Nîmes étant vacant, il fut élu par le collège des prêtres consultants, administrateur diocésain.

Garantir la continuité de la vie de l'Église catholique dans le diocèse et préparer l'arrivée du nouvel évêque mobilisèrent durant 15 mois toute son énergie.

Il s'acquitta de cette tâche avec l'enthousiasme, l'application, l'expérience, la disponibilité et la cordialité que nous lui connaissions.

C'est à l'image « du bon et fidèle serviteur » comme le dit l'évangile qu'il accueillit avec joie et confiance Monseigneur Robert Wattebled nommé par le Saint-Siège évêque de Nîmes le 30 janvier 2001

Il avait bien mérité un peu de repos, mais nous ne fûmes pas étonnés de le voir consacrer sa compétence et son temps à la réorganisation de la bibliothèque et des archives historiques de l'évêché. Il mena à bien cette entreprise avec une équipe de bénévoles, qu'il avait l'art de diriger avec doigté et efficacité dans une ambiance cordiale et chaleureuse.

Tant que ses forces le lui permirent et malgré la maladie, il continua de participer au conseil épiscopal et d'accompagner les travaux en cours du comité de l'Art chrétien et du service des archives historiques.

Décédé le 14 octobre 2006 ses funérailles furent présidées par Monseigneur Wattebled en la cathédrale le 19 octobre en présence de sa

famille, d'une très nombreuse assemblée, d'un grand nombre de prêtres et de pasteurs et de personnalités de la ville et du département. Lors de son homélie Monseigneur Wattebled exprima ce que beaucoup pensaient : « Avec lui, c'est une très grande figure d'une belle génération de prêtres qui disparaît. »

Le Père Dalverny repose désormais dans le tombeau de famille ,auprès de ses parents dans le cimetière du Martinet.

Pour conclure c'est à lui que je laisse les derniers mots.

Voici ce qu'il disait aux journalistes qui l'interrogeaient, après la messe qu'il venait de présider, lors de son jubilé d'or de sacerdoce le 20 mai 2000 :

« Nous sommes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, et c'est un bon moment pour être prêtre, ne serait-ce qu'en raison du supplément d'âme qu'il faut donner à tout ce que l'homme est en train d'acquérir...ce que vit le monde aujourd'hui est formidable, mais inévitablement incomplet. C'est une chance que de pouvoir lui apporter, venant de Dieu, une certaine plénitude. » Tel était Monseigneur Dalverny.

Parvenu au terme de mon discours, en vous remerciant de m'avoir écouté, me permettez-vous de vous dire, Madame le Président, Mesdames, Messieurs, combien je mesure tout l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à lui succéder.

Notre nouveau confrère reçoit ensuite les félicitations des académiciens et de ses invités



**SÉANCE DU VENDREDI 23 MAI 2008****Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chaussé, Costabel, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, Poujoulat et Viala. MM. Lévy, Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède.

Excusés : MM. Audisio, Bennassar, Bompaire, Bruguerolle, Chabert, M<sup>mes</sup> Deronne, Leroy, MM. Marès, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Meunier, Puech, de Seguins-Cohorn, Valade.

Absents : MM. Debant, Fabre, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chalavet, Chamboredon, Matouk, Meunier, Monteils, Moreau, Meine, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Souriou, Stephan, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 25 avril est approuvé à l'unanimité moins une abstention

Madame Marès propose, lors d'une prochaine séance, d'inviter les académiciens volontaires à se retrouver à 16 heures pour écrire sous la dictée de Monsieur Paul Maubon le texte qu'il a proposé lors de la dernière fête de l'Amandier à Garons.

Nous avons reçu :

L'Inguimbertaine, consacrée aux collections de bibliophilie des bibliothèques et des musées de Carpentras ;

La revue archéologique de Bordeaux.

On nous annonce la réédition revue et enrichie de l'ouvrage de Marc César sur la commune de Narbonne : *La commune révolutionnaire de Narbonne*.

Les mémoires de la Société d'émulation du Doubs.

Nous avons été invités :

par la Maison de l'Europe, le 19 mai à 18 h 30, au théâtre Christian Liger à un concert de musique classique dans le cadre de la semaine polonaise.

Les Bibliophiles de Nîmes et du Gard nous ont proposé d'assister, jeudi 15 mai à Carré d'Art, à la conférence de Jeanne et René Bessière : *Au service de la poésie et de la gravure.*

Madame Bret, conservateur à la Médiathèque de Carré d'Art, présentait, le 15 mai de 16 h à 17 h 45, les affiches offertes par les Bibliophiles en 2007 à la Médiathèque de Carré d'Art.

Le 22 mai 2008 à 18 h, à la Maison du Protestantisme, la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard en partenariat avec les Bibliophiles de Nîmes et du Gard, le Comité d'Art Chrétien et la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard, propose une conférence par Robert Sauzet, membre de notre académie, professeur émérite à l'Université de Tours : *Guerre sainte et paix chrétienne au XVII<sup>e</sup> siècle. Aspects locaux et régionaux.*

Le 17 mai à 17 h, au n° 9 de la rue Dorée, notre nouvelle voisine Claude Catherine Raynier-Gaignier, sculpteur, nous invite dans son atelier au vernissage de son exposition de sculptures. Il y aura aussi des peintures de Serge Bacou.

Madame Marès donne ensuite la parole à Monsieur Rudiger Stéphan, membre correspondant pour sa communication : *Frontières européennes et autres.*

Cette communication pose d'emblée une série de questions :

La frontière, a-t-elle une signification particulière en Europe et est-elle en train de changer ; existe-t-il une corrélation entre la réduction des frontières nationales et la construction des frontières extérieures de

l'Union européenne; entre l'évanouissement des frontières visibles et la montée des frontières invisibles ?

La réponse est, pour Monsieur Stéphane, affirmative dans tous les cas.

Il avance, sur l'arrière-fond de la thèse, que la frontière est un élément constitutif dans toute la nature, et, en se référant à l'ouvrage de Paul Hazard sur *la Crise de la Conscience européenne*, il retrace le développement du concept de la frontière à partir des XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècles jusqu'à l'aboutissement, au XX<sup>e</sup> siècle, de la frontière d'état nation et de sa double fonction d'inclusion et d'exclusion. Il a ensuite essayé de démontrer qu'avec le projet politique de l'Union européenne, inédit dans l'histoire, apparaissent des frontières également inédites aux fonctions diversifiées en lignes territoriales superposées. Il a finalement attiré l'attention sur des signes annonciateurs de frontières invisibles de nature essentiellement culturelle et sur la nécessité de reconnaître leur double nature afin d'en réduire leur potentiel dangereux, tout en exploitant leur potentiel créateur.

Cette communication est très applaudie, monsieur Stéphane répond ensuite aux commentaires et questions de l'assemblée.

**SÉANCE DU VENDREDI 6 JUIN 2008**

**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Chabert. M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, M. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Pradel, Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bennassar, Bompaire, Bruguerolle, Cavalier, Chamboredon, Jallatte, M<sup>me</sup> Leroy, MM. Marès, Matouk, M<sup>mes</sup> Maurin, Pallier, M. Sauzet.

Sont absents : MM. Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Fougères, Lévy, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, Béné, MM. Bourrat, Chalavet, Chillet-Pijac, Krebs, Maréchal, Meunier, Stephan, Ventura, Vermeil.

Le procès verbal de la séance du 23 mai est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions

Nous avons accueilli mardi 27 mai un groupe de 23 retraités, anciens élèves de l'École de l'Air, qui avait demandé à visiter l'hôtel de l'Académie. Grâce aux explications de Madame Lassalle et de Madame Marès, ils ont pu en admirer l'architecture et se sont passionnés pour l'histoire et le fonctionnement de notre compagnie.

Ils sont restés un long moment, sont repartis enchantés et nous ont écrit des remerciements

Avant la séance du 6 juin, Monsieur Maubon a dicté aux volontaires le texte qu'il avait proposé à la fête de l'Amandier à Garons. Mademoiselle Viala a remporté brillamment la victoire, et tous les académiciens sont sortis de l'épreuve avec les honneurs.



Invitations :

L'association des amis de l'orgue Cavaillé-Coll de St-Paul organise dimanche 8 juin à 17 heures à l'église St Paul un concert : improvisations de jazz et œuvres de Bach, Pachelbel

Le 23 juin l'Académie de Montpellier nous invite à sa séance solennelle à 17 h 30 au rectorat rue de l'Université.

Le 6 juin à l'université Vauban le colloque organisé par l'association Charles Gide, École de Nîmes sur *La mutualité et la montée de l'individualisme* est présenté par M. Matouk, correspondant de l'Académie.

*Les jardins du livre* se sont déroulés dans les jardins de la Fontaine les 7 et le 8 mai.

Nous avons reçu :

Le Bulletin de l'Association culturelle académique des pays du Pont du Gard,

Les Annales de la Faculté des lettres et de philosophie de Bari, en italien.

Monsieur Gabriel Audisio, membre résidant, nous offre son dernier ouvrage publié :

*Une inquisition en Provence*. Nous l'en remercions chaleureusement.

Vote :

L'assemblée vote l'accession à l'honorariat de Monsieur Gilles Dervieux, membre résidant démissionnaire.

Ensuite, selon l'ordre du jour Madame Marès donne la parole à Madame Bénéel, correspondant, pour sa communication :

*Vous avez dit Julien Gracq ? Non, Louis Poirier*

Dans une conversation à bâtons rompus, Madame Bénel évoque l'œuvre de l'écrivain Julien Gracq depuis son premier ouvrage *Au château d'Argol* qu'André Breton qualifia de *version démoniaque du Parsifal de Wagner*.

Les travaux de Madame Bénel sur Julien Gracq lui ont permis de nouer avec l'auteur des relations amicales, elle s'attache donc à nous faire découvrir aussi l'homme Louis Poirier.

Entre Louis Poirier, normalien, professeur agrégé d'histoire, éloigné du microcosme parisien, et l'écrivain Julien Gracq, à la recherche de l'élégance et de la justesse des mots, qui déclenche un scandale en refusant le prix Goncourt en 1951 pour *Le rivage des Syrtes*, l'écart semble immense.

Cette confrontation entre les deux faces du personnage permet-elle d'éclairer le mystère de la création littéraire ?

L'expérience, qui a permis à Madame Bénel de connaître l'homme Louis Poirier, laisse entier le mystère de l'œuvre.

Chacun est invité, par ces propos très vivants, à la découvrir un peu plus, un peu mieux.

**SÉANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents :

MM. Audisio, Aventurier, Bennassar, Bruguerolle, Cavalier, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fabre, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, MM. Lévy, Maubon, M<sup>mes</sup> Maurin, Plouvier, Poujoulat, MM. Pradel, Puech, Roger, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bompaire, Bonifas, Chabert, Chamboredon, Chausse, Debant, Jallatte, M<sup>me</sup> Leroy, P. Marès, MM. Matouk, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, MM. Sapède et Sauzet.

Absents : Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, Bénel, Bertrand-Fabre, MM. Bourrat, Chalavet, Chillet-Pijac, M<sup>mes</sup> Herrmann, Pallier, MM. Meine, Meunier, Monteils, Moreau, Rigoulot, Souriou, Stephan, Trarieux, Vermeil.

Le procès verbal de la séance du 6 juin est approuvé à l'unanimité moins sept abstentions

Nous avons reçu :

Le bulletin 489 de la société de Borda ;

Le tome 112 de la société archéologique et historique d'Ille et Vilaine ;

Le numéro 3 de la revue *Le regardeur* des Amis du musée d'art contemporain de Nîmes ;

*Il était une fois Mollégès* de Jacques et Micheline Bersia, histoire de Mollégès des origines à 1914 ;

Monsieur Chillet-Pijac nous offre le guide *Circuit roman cévenol* ;

Monsieur Grossi nous offre le volume de ses mémoires *Images et souvenirs d'un pasteur*. Un exemplaire est destiné à chaque académicien, nous l'en remercions.

Invitations :

Le 12 juin, au Carré d'Art, vernissage de l'exposition *Scènes du Sud* du 13 juin au 21 septembre.

Le 13 juin dans le cadre de la «Dégelée Rabelais » au musée des Beaux-Arts visite de l'exposition *Voyages horribles et espouvantables*.

Cette manifestation présente 30 expositions d'art contemporain du 6 juin au 28 septembre.

Le 24 juin à 18 h, galerie Jules Salles, vernissage de l'exposition *Musées, Mythologie, Maison d'arrêt* pour une évasion culturelle et pédagogique des détenus.

Le 24 juin à 9h, à la mairie de Bellegarde ,notre confrère Monsieur Fabre organise une présentation et une discussion sur les recherches relatives aux installations hydrauliques antiques de la Haute Petite Camargue.

Le 25 juin, à Carré d'Art, vernissage de l'exposition de photo *Comment ça marche, à Nîmes ? Marcher, déambuler, traverser*.

Le 26 juin, à Carré d'Art, vernissage de l'exposition *Quand le livre vivait sa première révolution*.

Du 25 au 28 juin se tiendra, au stade des Amandiers, le Festivaldegour.

Ce soir après la séance, nous accueillerons, dans l'hôtel de l'Académie, un groupe d'avocats du barreau de Vérone, jumelé avec celui de Nîmes, les académiciens qui le peuvent sont invités à participer à cette rencontre.

Monsieur Lévy nous invite d'ores et déjà au récital d'ouverture du XXVII<sup>e</sup> Automne musical le 28 septembre à 17h à Carré d'Art.



Madame Marès, selon l'ordre du jour, donne ensuite la parole à Monsieur Bartolomé Bennassar, membre non résidant pour sa communication :

### L'infanticide en Europe

Monsieur Bennassar conduit sa réflexion à partir de l'analyse d'un fait divers, une condamnation pour infanticide rapportée par Adriano Prosperi dans un ouvrage paru en 2005. Il s'agit du meurtre d'un nouveau-né par sa mère, Lucia Cremonini, en décembre 1709 à Bologne.

Il apparaît que l'infanticide, qui est le plus souvent le fait de mères célibataires vivant dans une grande solitude physique et morale, a été dans l'Europe médiévale et moderne l'objet d'une véritable obsession.

Celle ci venait de ce que le meurtre d'enfants non baptisés les privait de la vie éternelle.

Outre le débat à propos des Limbes, « troisième lieu de la géographie de l'au-delà » cette obsession a suscité d'incroyables efforts pour assurer aux petits êtres le secours du baptême grâce à des miracles spécifiques.

De plus elle a provoqué une confrontation passionnante entre médecine et théologie.

Les infanticides ont été condamnées le plus souvent à la peine capitale ce qui n'excluait pas un soutien spirituel très attentif.

Monsieur Bennassar expose aussi les différentes accusations d'infanticide proférées à l'encontre de certains groupes sociaux.

Cette communication suscite de nombreuses questions et remarques de l'assemblée.

***SÉANCE DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2008***  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Aventurier, Cavalier, Chabert, Costabel, MM. Fontaine, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, Leroy, MM. Lévy, Maubon, M<sup>mes</sup> Maurin, Poujoulat, MM. Puech, Roger.

Excusés : MM. Audisio, Bompaire, Bonifas, Bruguerolle, Chamboredon, Chausse, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fougères, P. Marès, Pallier, MM. Pradel, Salenson. Sapède, Sauzet, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Absents : MM. Debant, Fabre, Galtier, M<sup>me</sup> Maurin, M. Mounier,

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chalavet, Chillet-Pijac, Martin, Meunier, M<sup>me</sup> Maquart, MM. Moreau, Souriou, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 20 juin est approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions.

Nous avons appris avec regret le décès du général Charlier, correspondant, au mois d'août à Rodilhan.

Nous présentons nos condoléances à notre confrère M. J. M. Roger pour le décès de son frère, ainsi qu'à notre confrère M.Y. Pradel, absent aujourd'hui en raison des obsèques d'un de ses frères.

Lors des journées du Patrimoine, le 20 et le 21 septembre, l'hôtel de l'Académie a reçu 260 visiteurs.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Madame Deronne, MM. Bruguerolle, Lévy et Meunier qui ont accueilli et guidé les visiteurs.

Des photos de la bibliothèque et des salons, fermés à la visite, étaient exposées dans le couloir d'entrée.



Madame Claire Ly, élue membre non résidant, nous annonce qu'à son grand regret il ne lui est plus possible d'accepter son élection, des activités nouvelles postérieures à cette élection ne lui permettent plus d'envisager de participer à la vie de notre compagnie.

Elle remercie l'Académie de l'avoir élue.

Madame Marès a été invitée, au titre de sa présidence de l'Académie, à assister à la conférence donnée par le pape Benoît XVI le 12 septembre aux Bernardins à Paris.

Madame Marès assistera le 3 et le 4 octobre à Grenoble à la conférence des Académies de province.

Nous avons reçu :

Une carte postale de notre confrère M. Valade adressée à tous les membres de notre compagnie, elle représente la table de travail et le lit de mort de Chateaubriand, nous l'en remercions.

Durant l'été nous avons reçu de nombreuses publications, je n'en cite que quelques unes, toutes sont déposées à la bibliothèque.

Les mémoires de l'Académie nationale de Metz pour 2006 et 2007 ;

Le programme de l'Académie de Dijon ;

Le programme de la société archéologique de Montpellier qui organise jusqu'au 6 décembre de nombreuses activités autour de l'exposition et du livre ;

Une proposition de souscription pour le livre sur le Masque de fer publié par M. Bergasse ;

Le programme d'appel à communications du 134<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques. Il se tiendra en avril 2009 à Bordeaux Nous avons appris avec regret le décès du général Charlier, correspondant, au mois d'août à Rodilhan. ; Madame. Pallier, correspondant, y interviendra.

Le programme complet du XXVIII<sup>e</sup> automne musical du 28 septembre au 7 décembre.

Invitations :

Notre confrère M. J. Lévy nous invite au concert inaugural du XXVIII<sup>e</sup> Automne musical le 28 septembre à 17 h au Carré d'Art, donné par la pianiste Hélène Rozanova avec des œuvres de Liszt et Moussorgski.

Le 30 septembre 2008 à 18 h, au Carré d'Art, présentation de l'ouvrage *L'Europe à Nîmes : les carnets de Jean-François Séguier (1732-1783)* avec l'auteur, Emmanuelle Chapron, maître de conférences à l'Université de Provence.

Le 3 octobre l'association Maurice Aliger organise à Congénies une conférence sur foi et raison avec le pasteur Gounelle et nos confrères MM. Fougères et Audisio.

Le 4 octobre à 14h au centre Pablo Neruda la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard organise un colloque sur les inondations de 1988.

L'académie de Montpellier nous invite le 6 octobre à 17 h 30 à sa séance publique dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine :

*Où en est le dialogue génétique-culture à l'heure du génome omniprésent*, par M. Claude Combes, membre de l'Académie des sciences.

Nous sommes invités à la rentrée de l'Académie cévenole le 1<sup>er</sup> octobre à 18h avec une conférence sur *l'oppidum de l'Ermitage* par Fabienne Olmer.

Ensuite, selon l'ordre du jour, Madame Marès remercie Monsieur Daniel Souriou, correspondant, pour la visite la Maison des Compagnons qu'il vient de guider, nous faisant admirer, au fil des salles, des escaliers, des cours et des ateliers, l'architecture de A. Pellier, les chefs-d'œuvre de réception ; puis elle lui donne la parole pour sa communication : *Le compagnonnage, son histoire et son évolution, sa situation actuelle.*

Monsieur Souriou remercie l'assistance d'avoir pris la peine de venir jusqu'à la Maison des Compagnons. Il retrace l'histoire d'une institution qui a laissé peu de documents écrits mais a des origines

mythique et légendaires : le construction du temple de Salomon, et historiques : la naissance de l'ordre cistercien qui a fait appel à des laïcs pour la construction de ses nombreux monastères. La formation proposée par les diverses branches du compagnonnage est à la fois professionnelle, culturelle et humaine, il s'ouvre actuellement aux jeunes filles et après une période de déclin est en plein essor avec 30 000 membres répartis en trois sociétés.

Cet intervention, agrémentée d'anecdotes vivantes et instructives a beaucoup intéressé l'assistance.

**SÉANCE DU VENDREDI 10 OCTOBRE 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Chabert, Fabre, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, M<sup>mes</sup> Leroy, MM. Maubon, M<sup>mes</sup> Plouvier, Poujoulat, MM. Pradel, Puech, Roger, Salenson, Sapède, de Segugins-Cohorn, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen, Kuntz, Lassalle, M. Lévy, M<sup>me</sup> Maurin, M. P. Marès.

Absent : M. Mounier.

Correspondants présents :

M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Godlewski, M<sup>me</sup> Hermann, M. Maréchal, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier, M. Simon.

Le procès verbal du 26 septembre est adopté à l'unanimité moins 6 abstentions.

Les salles endommagées par les orages ont été récemment repeintes, nous aurons besoin de volontaires, solides, pour aider à remettre les cartons de livres dans leurs salles respectives, un mardi ou un vendredi.

M. Debant nous prie d'excuser son absence, il est invité à Colombey-les-Deux-Églises à l'inauguration du monument commémorant la rencontre entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer.

Nous avons reçu une lettre de M. Ménard, membre résidant, son état de santé ne lui permet plus participer à la vie de l'Académie, il demande d'être admis à l'honorariat.

Nous soumettrons cette demande au vote le 7 novembre prochain.



Notre présidente, Madame Marès, a assisté la semaine dernière à la conférence des Académies des Sciences, Lettres et Arts à Grenoble. À l'avenir nous pourrions prévoir une délégation plus importante de notre compagnie pour ces rencontres. En 2010 la conférence aura lieu à Metz.

Nous devons décider très rapidement de notre participation au prochain colloque des Académies des Sciences, Lettres et Arts, sur le thème *Académies de province et progrès social* ; la date limite d'envoi des communications est le 15 avril 2009.

Nous avons reçu :

En cadeau de l'Institut Séguier :

*Les carnets de Jean-François Séguier*, édités par Emmanuelle Chapron, présentés au public le 30 septembre dernier par son auteur au cours d'une conférence très intéressante.

Un ouvrage de la société d'histoire d'archéologie de Maurienne sur les quartiers historiques du vieux St Jean.

*Les Chroniques de Haute Provence.*

Invitations :

Nous étions invités mardi 7 octobre au musée des Beaux-Arts au vernissage de l'exposition-dossier *Pittura da Bologna* en partenariat avec le XXVIII<sup>e</sup> automne musical.

Le 10 et le 11 octobre ont lieu à Lourmarin les XXV<sup>e</sup> *Rencontres Albert Camus* sur le thème *Albert Camus et les libertaires.*

Le vendredi 10 octobre VIII<sup>e</sup> *Rencontres Séguier* à 19 h à la Chambre de Commerce et d'Industrie : *Presse et journalisme : nouvelles techniques, nouvelle éthique*

Le 17 octobre, à la maison de l'Agriculture à 20 h 00, notre confrère le professeur Pierre Marès donnera une conférence publique : *Éthique médicale, espace de rencontre.*



La société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard nous invite au colloque organisé du 20 au 22 novembre au Lycée Daudet : *François Guizot, Passé-Présent*.

Selon l'ordre du jour, Madame Marès donne la parole à Madame Michèle Pallier, correspondant, pour sa communication

Un académicien au Canada : Gaston Bouzanquet (1866-1937)

Dès 1907, au moment où les relations avec le Canada prennent un nouvel élan, Gaston Bouzanquet, conçoit, avec le sculpteur Léopold Morice (1846-1920) et les représentants en France du Québec, l'idée d'un double monument, à Vauvert et à Québec, à la gloire du marquis de Montcalm. Viticulteur, mécène, écrivain et conférencier de talent, Gaston Bouzanquet, qui sera reçu à l'Académie de Nîmes en 1937, mobilise pour son projet, soutenu par Gaston Doumergue, les plus hautes autorités de l'État et suscite, en France et au Québec, un grand mouvement relayé par la presse nationale et internationale. Surmontant tous les obstacles, il arrive à ses fins : le monument est dévoilé à Vestric-Candiac en 1910 et à Québec en 1911. Gaston Bouzanquet, honoré par les plus hautes autorités, est nommé chef honoraire de la tribu des Hurons de Lorette, il gardera, jusqu'à la fin de sa vie, des liens étroits avec la Nouvelle-France.

**SÉANCE DU VENDREDI 24 OCTOBRE 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Chabert, Chausse, Costabel, Fontaine, Fougères, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, MM. Lassalle, P. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Bruguerolle, Bourrat, Cavalier, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Galtier, M<sup>me</sup> Jurgensen, M. Kirschleger, M<sup>mes</sup> Lassalle, Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Maurin.

Sont absents : MM. P. Marès, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, MM. Cayrol, Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Godlewski, M<sup>me</sup> Hermann, MM. Huertas, Krebs, Maréchal, Matouk, R. Maubon, Méjean, Monteils, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille, Rigoulot, Simon, Souriou, Vermeil.

Le procès verbal du 10 octobre est adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.

Les cartons de livres ont changé de place, nous remercions MM. Puech et Cavalier qui nous ont beaucoup aidé à rendre à la salle des séances son bel aspect.

Nous avons reçu :

La Diana ;

Le dernier numéro de la revue de musicologie, dans lequel se trouve un article de M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, membre non résidant : *Arlequin, Gilles et Pierrot à l'Opéra comique* ;

Les annales 2007 de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de St-Malo ; le sommaire circule (communication sur Vauban) ;

La revue de la Société d'émulation du Bourbonnais.

Nous avons reçu des invitations pour :

le 16 octobre à 18 h, au Carré d'Art, le Cercle des bibliophiles Sable et poésie : *Toucher le livre de bibliophilie* (M. Fabre) ;

le 18 octobre à 16 h à l'Hôtel de ville d'Avignon, séance solennelle de rentrée de l'Académie du Vaucluse ;

le 19 octobre à 18 h à l'Hôtel de ville d'Arles, séance solennelle de rentrée de l'Académie avec la communication de M<sup>lle</sup> M. F. Griffeuille : *Moines et Cathares sous l'autre soleil* ;

le 3 novembre, à 17 h30, à l'amphithéâtre de la faculté de médecine, séance publique de l'Académie de Montpellier, réception de M. Jonquet.

Madame Marès accueille ensuite Monsieur Jean-Pierre Goudon, premier président de la cour d'appel de Nîmes, avant de donner la parole à M. Charles Puech, membre résidant, pour sa communication : *Les juridictions d'exceptions à Nîmes sous l'occupation allemande*.

Sous la pression de l'occupant , le gouvernement de Vichy a créé en 1941 et 1942, auprès de chaque cour d'appel, des juridictions d'exception : Sections spéciales et tribunal spécial dans le but d'assurer une répression rapide et exemplaire des activités dites subversives.

Du 9 février 1943 au 2 août 1944 la section spéciale de la cour d'appel de Nîmes a tenu 21 audiences, jugé 72 accusés, prononcé notamment 2 condamnations à mort et 17 condamnations aux travaux forcés.

Les deux condamnés à mort guillotiné le 22 août 1943, Jean Robert et Vincent Faïta, étaient des militants communistes FTP auteurs de divers sabotages et attentats contre les allemands.

Le magistrat qui avait présidé à leur condamnation à mort a été exécuté sommairement à la libération.

Le tribunal spécial, compétent pour des infractions moins graves, a prononcé de nombreuses condamnations, la plupart à des peines d'emprisonnement avec sursis.

Cette communication très applaudie suscite un commentaire ému de Monsieur le Premier Président et de nombreuses questions et remarques de l'assistance.



***SÉANCE DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2008***  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Aventurier, Bennassar, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chaussé, Fontaine, Galtier, Gouget, M<sup>me</sup> Herrmann, MM. Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Lassalle, MM. Lévy, P. Maubon, M<sup>mes</sup> Plouvier, Poujoulat, MM. Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Grossi, M<sup>mes</sup> Kuntz, Leroy, M. Meunier, M<sup>me</sup> Maurin.

Absents : MM. Costabel, Fabre, Fougères, P. Marès, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, Bertrand-Fabre, MM. Chamboredon, Chillet-Pijac, Maréchal, Matouk, Meine, Méjean, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Souriou, Stephan, Ventura, Vermeil.

Le procès verbal de la séance du 24 octobre est approuvé à l'unanimité moins 6 abstentions.

Selon l'ordre du jour nous soumettons au vote l'accès à l'honorariat de M. Ménard.

Notre confrère est admis à l'unanimité des 24 membres ordinaires présents.

Son siège est déclaré vacant.

La réception d'un membre résidant au siège de M. Durteste, est reportée et la séance du 21 novembre est annulée.

Toute l'assemblée est invitée à participer aux conférences proposées par le colloque Guizot qui se tiendra du 20 au 22 novembre au lycée Daudet.

Nous avons reçu :

Les Mémoires de L'Académie d'Aix en Provence ;



Le bulletin de la Société archéologique du Gers ;  
La revue historique du Maine.

Invitations :

Nous étions invités hier à la conférence organisée par les Amis de Pierre Teilhard de Chardin au Carré d'Art avec Th. Magnin, prêtre et professeur de physique à l'université de St-Étienne *Quand la prière surgit entre science et foi.*

Les éditions du Diable Vauvert nous convient à la présentation de leur collection jeunesse le 8 novembre à 15 h à la librairie Sauramps à Montpellier.

Le 13 novembre à 18 h à Carré d'Art ouvrira l'exposition de Jeong Soon Park *Ma pensée en flocons.*

Le 15 novembre à 18 à la galerie Chouleur et à 18h 30 à la chapelle des Jésuites aura lieu le vernissage de l'exposition de France Mitofanoff *Promenade en forêt.*

Nous avons reçu le programme complet de la Rencontre internationale de l'Institut Séguier qui se déroule du 27 au 29 novembre.

Notre Académie est membre fondateur de cet Institut dont nos confrères M. Audisio et M<sup>me</sup> Deronne sont respectivement président et vice-présidente.

Madame Marès accueille ensuite, selon l'ordre du jour, deux nouveaux membres non résidants, déjà bien connus de tous pour leur participation à la vie de notre compagnie en tant que correspondants : Madame Anny Hermann et Monsieur Robert Chalavet.

Madame Marès s'exprime en ces termes :

Lorsque un correspondant, à plus forte raison deux correspondants, accèdent au rang de membres ordinaires, l'Assemblée des

Académiciens se réjouit. Non qu'il faille discréditer, de ce fait, le statut de correspondant, notre vivier si sympathique et si important, dont nous mesurons toujours davantage à quel point il enrichit et renouvelle nos rangs. Mais il est agréable de vous voir devenir membres non-résidents, à défaut de résidents : il reste en effet un obstacle que même nos dernières dispositions prises pour accroître le périmètre de l'agglomération nîmoise ne permettent pas de franchir,

Car le Vidourle aux torrentueux flots  
A mis Saturargues dans l'Hérault...

Quant à Gallargues le Montueux, s'il se trouve sur la rive gardoise du Vidourle, il est encore administrativement trop éloigné de Nîmes pour qu'il puisse vous valoir, Madame, le titre de résident.

Votre attachement à l'Académie nîmoise n'en est que plus précieux. Si vous ne franchissez pas notre frontière sur le pont d'Ambrussum, et pour cause, vous n'hésitez ni l'un ni l'autre à emprunter la Via Domitia pour venir nous rejoindre, sans oublier d'amener ceux qui habitent sur votre route.

Vos résidences sont voisines, mais vos chemins ne sont en rien comparables : c'est ce qui fait, une fois de plus, la richesse de notre compagnie. Je vais donc essayer de les dévoiler partiellement, pour que chacun de nous puisse mieux vous connaître, de cette connaissance qui fonde l'amitié.

Comme la bienséance l'exige, je commencerai par vous, Madame.

C'est sans aucun doute la part que vous avez prise à l'histoire de la Vaunage et les liens étroits que vous entretenez avec l'Association Maurice Alliger et son président Jean Marc Roger qui nous vaut l'honneur de votre présence à ce siège aujourd'hui. Tout dernièrement, à l'occasion de la publication de la *Chronologiette de Pierre Prion*, vous avez fait, à Aubais et à Nîmes, une communication du plus vif intérêt.

Précédemment, vous nous aviez entretenus, en 2001, de *l'Institution consulaire dans quelques communautés proches de Nîmes* et, en 2005, de *la Petite Camargue, refuge des Camisards au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*. Votre participation aux ouvrages sur la Vaunage, en particulier aux tomes I et II de la Vaunage au XVIII<sup>e</sup> siècle vous a poussée à étudier, d'une part *L'institution consulaire*, puis *le Poids de la fiscalité* et, dans le second tome : *Été 1702, deux attentats déclencheurs de la guerre des Camisards*. Pour avoir moi-même rendu compte de cet ouvrage en ce lieu, j'ai pu mesurer le prix de vos recherches et la qualité du travail qui vous a permis de les mener à bien.

L'histoire du protestantisme en général et en Vaunage en particulier est bien ce qui vous motive. Depuis votre retraite, c'est ce à quoi vous vous consacrez. En effet, si j'en crois votre curriculum vitae, votre formation est, au départ, celle d'une hispanisante, même si, à la faveur de dispositions ministérielles et grâce à votre formation de latiniste, ce sont les Lettres que vous avez enseignées dans les différents postes où votre carrière vous a conduite. Vous avez successivement enseigné au lycée Jean Zay à Orléans, au lycée de Saint Louis dans le Haut Rhin, puis, revenant dans le Midi, aux collèges de Remoulins et de Vauvert, postes gardois s'il en est. La retraite, que vous avez prise en 1994, vous a libérée pour vous livrer à ces recherches qui sont l'une de vos raisons d'être actuelles. Outre notre Académie et l'Association Maurice Alliger, vous n'hésitez pas à faire partager vos travaux et votre savoir en différents cercles, tels l'Association la Tour Magno ou la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard. Vous travaillez sur les *Inédits de Paul Vézian* et sur *Rohan en Languedoc*. Sans nul doute, vous aurez à cœur de nous communiquer vos découvertes.

Votre discrétion m'empêche, en quelque sorte, de donner à cette présentation une note plus familière, sinon plus intime. J'ose espérer que votre nouveau statut de membre ordinaire nous permettra de vous découvrir toujours davantage et, ce faisant, de mieux encore vous

apprécier. Et maintenant, je vous laisse la parole pour que vous nous fassiez l'éloge de votre prédécesseur,

Réponse de Madame Anny Hermann qui fait l'éloge de son prédécesseur, Monsieur Philippe Joutard, et présente un état de ses recherches et projets :

Madame la Présidente, Madame le Secrétaire Perpétuel, Mesdames et Messieurs les Académiciens, Chers amis,

Je suis très heureuse de me retrouver parmi vous après avoir goûté à un autre bonheur, celui d'avoir été accueillie il y aura bientôt dix ans comme correspondant. Mes remerciements s'adressent à vous tous qui me recevez en ce jour et particulièrement à mes trois parrains : Mesdames Marès et Viala et M. Roger.

Je suis extrêmement flattée de l'honneur que vous me faites mais l'humilité me convie à mesurer mes sentiments.

En effet celui qui m'a précédée sur le fauteuil où vous avez bien voulu m'installer est un homme internationalement connu et remarquable dans tous les domaines où il a exercé et exerce encore ses activités.

Philippe Joutard qui avait été reçu comme membre non résidant le 2 mars 1984 est un historien, un universitaire, resté longtemps en poste à l'Université de Provence, un chercheur, un administrateur aussi puisqu'il fut recteur des académies de Besançon et de Toulouse de 1989 à 1997 et président de la commission des programmes de l'école primaire en 2001, choisi par le ministre pour l'intérêt qu'il n'a cessé de porter au système éducatif français.

On lui doit une dizaine de livres, une quarantaine d'ouvrages et une centaine d'articles. Son activité n'a point tari puisqu'il participe actuellement aux échanges franco-qubécois, entre autres à la commission franco-qubécoise des lieux de mémoire.



Issu d'une famille mixte méridionale, d'un père catholique et d'une mère protestante, c'est à tous ses ancêtres réunis qu'il dédie sa célèbre thèse : « La légende des Camisards », « en songeant, écrit-il, à tous ceux, ancêtres proches ou lointains qui, à Vauvert comme à Cardet, ne se comprenaient pas : ils n'entendaient pas la même histoire ».

Sans doute en choisissant son sujet a-t-il cherché à les réconcilier dans un même amour filial qui ne pouvait ni les distinguer, ni les séparer.

C'est dans les années soixante qu'il commence son travail de recherche. Comme on dit, l'idée était porteuse : Jean-Pierre Chabrol avait publié ses émouvants « Fous de Dieu », Max Olivier-Lacamp ses « Feux de la colère » et René Allio venait de porter à l'écran l'épopée camisarde.

À cela s'ajoutait, pour Philippe Joutard, le désir d'expliquer la fascination exercée par ce soulèvement fulgurant de l'été 1702, fascination qu'il a, bien entendu, partagée et qu'il explique par « la nouveauté et l'étrangeté » : il n'est pas, ce soulèvement, une guerre de religion comme celle qu'avait connue le XVI<sup>e</sup> siècle, pas non plus une révolte populaire, une de ces « émotions » soudaines et vite épuisées dont les peuples sont coutumiers lorsqu'une famine menace ou qu'une exaction fiscale devient insupportable. En effet, circonscrit dans une petite région, des Cévennes à la Petite Camargue, en passant par les vallées des Gardons et du Vidourle, ce mouvement a duré plus de deux ans, mobilisé de nombreuses troupes royales, mal préparées à ce genre de guerre, et épuisé un maréchal de France avant qu'un autre, auréolé de ses victoires dans le nord du pays, ne consente à négocier avec un garçon boulanger.

Le titre que Philippe Joutard a donné à sa thèse a dû en troubler plus d'un : « La Légende des Camisards ». Eh quoi ? Que cela pouvait-il bien signifier ? Ne se serait-il rien passé et tout ce que l'on sait serait-il sorti d'un esprit trop imaginaire ?

Non ! Sa « légende des Camisards » est en fait une analyse approfondie, savante, complète de tout ce qui, depuis le début du XVIII<sup>e</sup>



siècle jusqu'à cette moitié du XX<sup>e</sup> a été écrit et publié sous quelque forme que ce soit : lettres, journaux, mémoires, romans, pièces de théâtre et, bien entendu, études historiques. Autrement dit, si nous donnons au mot « légende » son sens étymologique : « *legenda* », choses devant être lues, on peut dire que Philippe Joutard s'est imposé ce devoir de lecture.

La révolte des Camisards, dont je n'ai pas besoin de vous rappeler ni ses origines, ni son déroulement, ni ses figures héroïques, s'est présentée – et se présente encore – aux observateurs comme une immense table chargée de mets variés où chacun est venu – ou vient encore – prendre ce vers quoi sa sensibilité, sa religion, sa philosophie, son idéologie l'ont poussé ou simplement convié.

De la lecture de cette recherche, on sort troublé car ce mouvement qui touche à des couches de mentalités profondes et qui prend des aspects parfois contradictoires finit par être créateur d'imaginaire, source inépuisable, offerte à quiconque veut en prendre une part. Ainsi l'a brillamment montré Philippe Joutard.

Toujours au centre de l'histoire cévenole, quoi qu'on en dise, ce moment d'exception a laissé des traces, traces que Philippe Joutard a essayé de retrouver par les enquêtes menées auprès de ses contemporains pour savoir ce que, transmis de générations en générations, ressassé, recomposé, réinventé aussi, il en restait après plus de deux cent cinquante ans : quelques gouttes d'eau recueillies dans une main qui les avait reçues d'une autre...

S'il est vrai que tout chercheur se passionne pour la recherche qu'il conduit, même si le sujet, au départ, ne lui plaisait pas ou s'il lui avait été imposé, il se sent invité à poursuivre sa quête en utilisant les outils qu'il a créés et qu'il a su se donner.

C'est pourquoi Philippe Joutard, après la publication de sa thèse, a éprouvé le besoin de remonter à la source et d'étudier, en collaboration avec d'autres « cévenologues », comme Daniel Travier ou Jean-Noël Pelen, le pays qui avait vu naître ces hommes et ces femmes dont la révolte avait eu un si grand retentissement dans l'Europe entière. Ainsi il dirigea la publication, en 1979, de l'ouvrage : « Les Cévennes, de la

montagne à l'homme ». Il en rédigea l'introduction, la conclusion et deux chapitres, dont un : « Les Cévennes entrent dans l'histoire », où, avec application et honnêteté, il essaie de répondre à la question que Théodore de Bèze s'était posée : « Comment un pays rude et âpre reçut-il avec une merveilleuse ardeur la vérité de l'Évangile ? » Il découvrait ainsi « qu'une culture latine et protestante était un mélange plutôt rare ».

Il va sans dire qu'il n'est pas possible d'évoquer toute l'œuvre de cette riche personnalité. Si son intérêt – et sans doute aussi son amour – pour les Cévennes le firent accéder à la présidence du Club cévenol, il n'en continua pas moins ses études sur d'autres montagnes comme les Alpes et poursuivit ses enquêtes orales : ainsi sur les souvenirs laissés par la seconde guerre mondiale ou encore sur la pauvreté à Marseille.

Encore récemment, il utilisa la source orale et publia, en 2006, un livre, écrit en collaboration avec son épouse et intitulé : « De la francophilie en Amérique. Ces Américains qui aiment la France ». Ce fut en réaction à la « French basching » (la rossée des Français) au moment où notre pays fut vilipendé pour s'être refusé à participer à la guerre en Irak. Eh bien, il y avait encore des francophiles aux États-Unis et ils les avaient rencontrés !

Vous m'avez dit, Madame, que je devais parler de moi et de mes projets. Vous comprendrez qu'après avoir évoqué mon prédécesseur, j'ai quel que scrupule à m'engager dans le récit de ma vie.

J'ai coutume de dire que, de même qu'il y a des gens simples, il y a de simples professeurs et je fus un de ceux-là, de cette piétaille qui pourvoit au quotidien et pour qui un ancien premier ministre, en réunion publique, eut ce cri du cœur : « Remercions les enseignants, ils nous sauvent la baraque ! ». Là où j'ai été, avec humilité mais aussi avec plaisir, j'ai pris ma part de cette sauvegarde.

Après le passage normal par les écoles maternelle et primaire de mon village de Gallargues-le-Montueux, j'entrai en sixième au Lycée de Jeunes Filles de Nîmes, qui ne s'appelait pas encore « Feuchères », au lendemain de la guerre, à une époque où nous vivions dans une



pénurie telle que nos enfants et petits-enfants, incroyables devant nos récits, ont de la peine à l'imaginer.

Et pourtant...si la guerre était achevée, tout nous la rappelait : le pain était rationné, des camarades étaient en deuil, une grande dame, vêtue de noir, avait été invitée à témoigner de son séjour dans un camp de concentration et nous devions écrire régulièrement à de jeunes Alsaciennes de Sélestat qui, grâce à notre correspondance, devaient retrouver l'usage du français.

Quant à nos livres, que l'on ne pouvait trouver que par relation ou, en dernier recours, à la foire aux livres de la rue Régale, ils étaient, pour la plupart, dépenaillés comme s'ils revenaient de tous les combats, malmenés par de nombreuses générations de lycéens qui y avaient laissé leurs traces manuscrites : la solution d'un problème griffonnée dans la marge, une phrase-réponse d'un exercice d'anglais coincée sous la question posée et tous ces bustes romains ou grecs du Mallet-Isaac auxquels on avait rendu le regard à coups de grosses taches d'encre parfois malicieuses : ainsi Marius et Sylla, côte à côte, se dévisageaient de leurs yeux qui louchaient.

En dépit de cela, il y avait des joies, comme celle de se retrouver dans un internat, rempli de tout ce que le Gard pouvait donner. En effet, réduite à vivre dans mon village d'où il avait été difficile de sortir pendant les quatre années de guerre, je découvrais un espace géographique qui allait bien au-delà des limites de mon terroir. Je partageais la vie de filles de tous âges et de tous lieux, du Gard rhodanien comme de la Gardonnenque, des Cévennes comme de la Vistrenque.

Une autre joie, plus durable celle-là, fut la découverte du latin et ce bonheur de pouvoir décliner, à haute voix, à en perdre haleine, sur le modèle « rosa », « viola, planta timida ».

Après mes études supérieures, à Montpellier, à la fin des années cinquante et me destinant à l'enseignement, je me trouvai dans une situation des plus favorables à la carrière : les « babyboomers » faisaient leur entrée dans le cursus secondaire. En mal d'enseignants, la France décréta une « levée en masse » qui, par insuffisance de

combattants, ne put entièrement satisfaire à l'énorme demande. La moitié nord du pays se trouvait défavorisée par rapport à la moitié sud, grande pourvoyeuse de fonctionnaires.

C'est pourquoi, le ministre de L'Éducation nationale, sans doute sur les conseils judicieux d'un de ses collaborateurs prit la décision de « pondérer la carence ». On pondéra donc et c'est ainsi que je fus nommée en Alsace au Lycée Classique et Moderne de Saint-Louis, dans le Haut-Rhin.

Monsieur le proviseur me reçut avec solennité. C'était un vieux monsieur portant un col amidonné et qui avait fait une partie de ses études dans l'Alsace allemande. Il me laissa parler longuement, un peu trop à mon goût, sans jamais m'interrompre, provoquant cette gêne éprouvante que connaît toute personne qui sait que vient un moment où elle n'a plus rien à dire. Enfin il parla. « Vous, Mademoiselle, me dit-il, on vous comprendra. L'année dernière, on nous avait envoyé un professeur de l'Aveyron et le soir du premier jour de classe, j'ai reçu des tas d'appels téléphoniques de parents me disant que leurs enfants ne comprenaient pas ce que disait leur nouveau professeur ! »

Déjà des victimes de la « carence pondérée » dont le ministre n'avait pas su prévoir les dommages collatéraux !

Choc des accents, choc des cultures aussi. En vertu du Concordat, Monsieur l'abbé, dont le statut était celui d'un adjoint d'enseignement, partageait avec nous la salle des professeurs ; les noms des élèves étaient imprononçables dans leur germanité et les classes, dans ce coin frontalier, avaient une hétérogénéité que je ne pouvais soupçonner.

À une majorité d'Alsaciens, s'ajoutaient des enfants d'ouvriers italiens, voire yougoslaves, des enfants de douaniers pieds-noirs, fraîchement rapatriés et des fils et filles de grands bourgeois de Suisse romande, cadres pour la plupart de la grande industrie chimique de Bâle et qui souhaitaient voir leurs enfants enseignés dans leur langue.

Merveilleuse éducation nationale qui, avec cette volonté d'égalité républicaine, permettait à tous de se nourrir au sein de l'Alma Mater !

De la confrontation avec une autre culture, une autre langue – l'alsacien était, en ces années-là, extrêmement présent – je devins régionaliste et lorsque je souhaitai revenir au « séjour de mes aïeux », j'eus une nouvelle chance offerte par le ministre : la transformation progressive des anciens collèges d'enseignement général, fiefs des enseignants du primaire, en nouveaux collèges d'enseignement secondaire qui désormais s'ouvraient aux certifiés et aux agrégés. Nommée d'abord au collège de Remoulins, puis à celui de Vauvert où je restai plus de vingt ans, je retrouvai progressivement le goût et l'intérêt pour cette région où je devais rester.

Je portai d'abord mon attention aux papiers de famille qui me permirent d'établir quelques généalogies, ensuite à l'histoire de mon village et enfin à celle de la région. C'est ainsi que je suivis les conférences de « l'École Antique », celles des « Amis de Sénanque » - nous eûmes plusieurs fois la chance d'écouter Georges Duby - , les sorties et voyages organisés par diverses associations et les colloques de « l'Université occitane d'été ».

Grâce à une série de circonstances qu'il serait inutile de raconter, quelques années avant ma retraite, je m'intéressai à un manuscrit conservé dans les archives communales de Gallargues et dont je connaissais l'existence depuis longtemps, mais que je savais illisible sinon indéchiffrable.

C'était un petit registre de 10 cm sur 30, de 420 pages, dans lequel les consuls avaient transcrit leurs délibérations de 1536 à 1553. En bon état, il avait échappé à tous les malheurs : incendies, incurie des hommes, attaques de mites ou de rongeurs. Aidée par Jean-Yves Royer, de Forcalquier, qui m'apprit à lire l'écriture et à comprendre la langue d'oc de cette époque-là, peu à peu, je pénétrai dans un univers qui m'était totalement inconnu. En effet, de qui pouvait-on apprendre à connaître la vie d'une petite communauté languedocienne de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ? Il y avait là un défi à relever et répondre aux regrets que Jean Jacquart exprimait dans son « François I<sup>er</sup> », publié en 1981, lorsqu'il évoquait l'absence douloureuse de



documents qui auraient permis d'entrevoir la vie des contemporains du roi. « Nous souhaiterions, écrivait-il, qu'un de ces humbles villageois du début du XVI<sup>e</sup> siècle ait confié à quelque cahier un récit de sa vie au jour le jour... ».

Certes, ce manuscrit ne nous fait pas pénétrer dans l'intimité de ces lointains Gallarquois. Il aurait fallu que fussent conservés les registres notariés de M<sup>e</sup> Vitalis Colombet et nous ne saurons jamais ce qu'ils mangeaient, comment ils étaient habillés, de quoi était fait leur intérieur ni surtout quels liens familiaux pouvaient les unir.

En revanche, c'est de la vie de la cité que nous saurons tout. Quand s'ouvre le registre, en 1536, il y a tout juste deux cents ans que le droit de consulat leur a été confirmé par Charles IV le Bel, le dernier des fils de Philippe IV le Bel. Aussi rappellent-ils toujours que l'élection annuelle de leurs consuls se fait suivant la « bono coustumo » ou encore « como es acostumat ». C'est dire si cette « bono coustumo » tient lieu de loi que d'ailleurs aucune autorité ne viendra jamais contester. Elle permettra de procéder, outre à l'élection des consuls, à celle des « officiers », ces inspecteurs (ou « regardadou ») des chemins et des murs, de la qualité du poisson et de la viande, de la vérité des poids et des mesures ou encore à celle des gestionnaires de l'argent des bassins des aumônes ou des luminaires de l'église.

Les femmes ne sont pas oubliées : on leur confie la levée de l'argent de l'oraison de saint Martin – saint tutélaire de la communauté – et de celui du droit de pelote.

Sans avoir recours à quelques notaires ou greffiers patentés et salariés, ce sont six « escrivans » - ainsi s'appellent-ils – qui ont rédigé les délibérations : Anthony Lermet, le plus disert, est celui qui a mis sa plume le plus souvent au service de la communauté, Peyre Besson au style d'une désespérante sécheresse, Anthony Defferro qui ne signe que par son patronyme, Andres (ou Andrèu) Combes, enfin Jaques Defferro et Guilhen Farel, les deux qui font l'essai, mais difficilement, de la rédaction en français.

Malgré leurs maladroites dans l'expression, ils nous apprennent comment consuls et conseillers s'y prennent pour la cuisson du pain de

tous, comment ils lèvent la taille et quels déboires peuvent leur réserver les « levadous » (collecteurs) peu fiables, comment ils organisent leurs prestations au service du roi, comme, par exemple, amener du foin, de l'avoine et de l'eau douce à Aigues-Mortes lors de la rencontre au sommet de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint, le 14 juillet 1538, et surtout comment, pied à pied, ils luttent contre le prieur qui ne veut pas payer sa part de la taille royale ou participer à la réfection des chaussées du Vidourle, n'hésitant pas à engager, contre lui, un procès qu'ils perdront mais dont ils ne respecteront pas la sentence.

Garants de l'équilibre de la société, consuls et conseillers rappelleront constamment les règles qui engagent chaque habitant au respect.

Ainsi peu à peu, se dessine une société, fragile certes, mais qui, par ses traditions établies et acceptées, a réussi à survivre, à se donner les moyens d'éduquer ses enfants puisque nombreux sont ceux qui savent écrire, a su utiliser ses ressources juridiques, maintenir sa langue mais aussi s'approprier celle du pouvoir, enfin, se préparer à passer à la Réforme une dizaine d'années plus tard.

Forte de cette formation de paléographe amateur, acquise sur le tas, j'ai accepté de participer, organisée par « l'Association Maurice Aliger », à l'étude de la Vaunage au XVIII<sup>e</sup> siècle en présentant deux communications, l'une sur l'institution consulaire et l'autre sur le poids de la fiscalité. Pour le tome II, préfacé par Philippe Joutard qui, pour des raisons de voyage en Amérique, n'avait pu présider le colloque de 2003 – il l'avait été par Emmanuel. Le Roy Ladurie –, j'ai rédigé une nouvelle communication. Il s'agissait d'évoquer l'assassinat de M. de Saint-Cosme : un dimanche d'été, le 13 août 1702, un cabaret à Vauvert rempli de jeunes gens, consommateurs bruyants, quelques Cailarens, venus pour la fête, la chaise roulante du baron qui traverse le village pour se rendre au château de Monsieur d'Autherville, c'était suffisant pour que fût scellé le sort de celui qui était devenu, par ses activités policières, l'ennemi des nouveaux convertis.

Précédé par celui de l'abbé du Chaila, trois semaines plus tôt, au Pont-de-Montvert, cet assassinat de M. de Saint-Cosme fut un des événements déclencheurs de la guerre des Camisards dans cette Petite Camargue qui sut prendre sa part du soulèvement.

Après ma participation à la monographie de Caveirac en 2007, je projette pour Calvisson, une nouvelle communication sur la période 1622-1628 qui a vu la Vaunage et le Languedoc traversés de troubles graves et de misères durables, provoqués par Rohan qui, en révolte contre le pouvoir royal, voulait réussir ce qu'au siècle précédent les protestants n'avaient su faire : créer des Provinces Unies protestantes dans ce sud où l'Édit de Nantes avait apporté la paix et le liberté de conscience.

Encore une fois, c'est la région qui m'intéresse dont l'histoire, certes inscrite dans celle de la France, présente des aspects originaux, inconnus et que beaucoup de documents d'archives inexploités peuvent rendre vivante et proche surtout si elle met au premier rang ceux que l'on n'a pas l'habitude d'y voir, ces humbles dont on dit qu'ils n'ont pas d'histoire.

Madame Marès s'adresse ensuite à M.Robert Chalavet.

Monsieur,

La première fois que nous avons devisé ensemble, ce fut à propos de la vigne et du vin, sujet convivial entre tous. Les conférences que vous avez pu donner vous-même sur ce sujet m'ont remplie d'admiration pour la richesse de votre culture et votre sens des réalités humaines, qu'elles soient symboliques ou concrètes.

Cette richesse se lit à travers votre parcours, profondément marqué par votre sens de l'homme et par vos convictions. Vous êtes né à Nîmes,



à l'instar de nombre de vos aïeux, vous avez été élève du lycée Daudet, puis vous avez pris le chemin de la faculté de droit de Montpellier, en compagnie de notre confrère Charles Puech. C'est à Nîmes que vous avez exercé la belle profession d'avocat de 1951 à 1959. Vos préoccupations vous ont orienté d'emblée vers les questions sociales. La période où vous exercez le droit voit en effet la mise en place des caisses de retraite, pour les artisans en particulier, et de l'aide sociale. Les nombreux contentieux qui en résultent vous mettent en relation continue avec la direction de la population et de l'aide sociale, qui deviendra la DDASS. Vous êtes, de 1959 à 1961, contrôleur départemental de l'Aide sociale, passant, tout naturellement, de l'exercice privé à l'exercice public des mêmes fonctions. Après deux années vécues dans cette administration, vous vous présentez, en même temps que votre femme, au concours d'entrée à l'École nationale de la santé publique. Voici une nouvelle carrière qui s'ouvre simultanément devant vous deux. Vous la mènerez de façon parallèle, puisque, après être passé par l'Alsace (Sainte Marie aux Mines) et le 93 (Montreuil sous Bois, de 1968 à 1974), vous deviendrez, en 1979, directeur du CHU de Nîmes, tandis que, l'année suivante, votre épouse prenait la direction du CHU de Montpellier.

Mais, en ce qui concerne votre vie professionnelle, ce que l'on pourrait qualifier de parenthèse n'est pas ce qu'il y a de moins important. Conseiller technique au cabinet de Robert Boulin, ministre de la santé et de la sécurité sociale, en 71-72, vous êtes chargé de mission au cabinet de Jean Foyer, en 1972. Sans doute est-ce ce qui vous vaut, de 1975 à 1979, d'être détaché pour organiser la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH<sup>1</sup>), département promu à un développement qui ne cesse de croître. (Pour avoir moi-même organisé, avec les partenaires du SEDIF<sup>2</sup> et en relation avec le CHU, un cycle de

---

1 ANFH : Association nationale pour la formation permanente du personnel

2 SEDIF : Service diocésain de formation de Nîmes

formation aux soins palliatifs, devenu Diplôme universitaire, j'ai une petite idée de la question...).

Il est impossible de noter tous les organismes auxquels vous avez apporté votre concours, travaillant aussi bien avec les conseils de prud'hommes en Alsace, qu'avec le Communauté européenne ou le Conseil d'état, assurant des cours de droit hospitalier dans plusieurs facultés parisiennes.

Toutes ces importantes fonctions ne suffisent pas à définir l'homme. Un esthète du vin est aussi un esthète en matière artistique. Chez vous, c'est la musique qui l'emporte : instrumentiste et critique, vous avez tenu pendant plusieurs années la critique musicale de Midi Libre. Quand les musiciens de l'Académie nous donneront-ils un concert ?

Sans doute est-ce un concert d'éloges que vous mériteriez, mais votre modestie ne le souhaitant pas, je vous laisse faire l'éloge de votre prédécesseur, M. Leroy-Ladurie

Monsieur Robert Chalavet remercie à son tour l'assemblée, il présente la diversité de ses responsabilités professionnelles et de ses centres d'intérêt et fait l'éloge de M. Emmanuel Leroy-Ladurie, historien, membre de l'Institut :

Madame le Président, Madame le Secrétaire Perpétuel, Mesdames et Messieurs les Académiciens, Mesdames, Messieurs,

Madame le Président, vous avez bien voulu présenter ma carrière avec bienveillance et enrubannée d'éloges. C'est sans doute l'usage qui le veut ainsi mais alors, prudence, car cela suscite de la fierté chez celui qui en est l'objet et la fierté est voisine de l'orgueil, lui-même aux



confins de la vanité. Le curriculum vitae, comme le bon vin, doit être pris avec modération.

Je souhaite cependant faire une ou deux références personnelles avant de présenter l'éloge de mon prédécesseur.

Je suis issu d'une famille très modeste et j'ai, aujourd'hui un sentiment de gratitude envers mes parents dont les sacrifices ont financé mes études. En particulier, j'ai une pensée pour mon père qui m'a transmis son goût pour la lecture et sa passion pour la musique.

C'était un simple artisan mais animé d'une curiosité insatiable qui – à défaut d'études classiques – avait fait de lui un lecteur infatigable. J'ai ainsi appris, de cet autodidacte, ce que le livre peut apporter de plaisir mais aussi de connaissances au lecteur assidu et attentif. Grâce à ce musicien qu'il était aussi, j'ai découvert ce que la musique recèle de ressources à la fois spirituelles et sensuelles, d'énergie et de réconfort.

Très jeune j'ai dévoré les ouvrages de la bibliothèque qu'il s'était constituée, découvrant, dans le désordre, Victor Hugo et René Bazin, Balzac et Jean Aicard, Chateaubriand et Jules Verne, Tolstoï et Paul Bourget.

Parvenu à l'âge de l'Université, comme je n'avais pas l'esprit de géométrie j'ai opté pour l'esprit de finesse dont Pascal nous dit que « les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde » et qu'il « n'est question que d'avoir bonne vue ». J'avais une bonne vue, c'était à ma portée. Suivant un penchant naturel j'ai choisi le Droit qui a été pour moi une excellente école de la rigueur et du raisonnement et m'a apporté beaucoup de satisfactions intellectuelles.

En particulier, le Droit m'a tout naturellement conduit vers l'Histoire, non pas *volens volens* comme au temps du lycée mais avec curiosité et appétit.

Ainsi le droit romain m'a replongé dans l'histoire romaine, l'histoire du droit m'a amené à découvrir le Moyen Age et l'Ancien Régime sous un jour nouveau, le droit constitutionnel et la science politique m'ont attiré vers l'étude du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'époque contemporaine.

Je suis donc devenu cet amateur d'Histoire, singulièrement d'histoire locale, qui, aujourd'hui, tente, modestement, d'étudier et de faire revivre dans le souvenir de ses concitoyens, quelques épisodes historiques de sa ville natale.

Cela n'est sûrement pas la raison pour laquelle me revient aujourd'hui l'honneur de retracer la carrière de l'un des plus grands historiens français de notre temps : Emmanuel Leroy Ladurie.

D'ordinaire, lorsqu'on fait l'éloge académique d'un prédécesseur, il s'agit soit d'une personnalité disparue, ce qui n'est heureusement pas le cas en l'espèce, soit d'un personnage beaucoup plus âgé que son successeur, ce qui n'est pas non plus le cas, puisque nous sommes exactement contemporains ; il est même mon cadet de neuf jours !

Emmanuel LeRoy Ladurie est né le 19 juillet 1929 aux Moutiers-en-Cinglais, village normand de quelques 300 habitants à une vingtaine de kilomètres au sud de Caen.

Il est le fils de Jacques LeRoy Ladurie, théoricien du catholicisme social français et syndicaliste agricole.

Jacques LeRoy Ladurie, le père, diplômé de « l'Agro » d'Angers, a milité dans les années 30 au sein de l'Union nationale des Syndicats agricoles ce qui lui vaudra d'être ministre de l'agriculture du régime de Vichy.

Il le restera à peine six mois, d'avril à septembre 1942, et passera assez rapidement à la Résistance. Il combattra dans les FFI des maquis autour d'Orléans et, après la guerre, sera à deux reprises député du Calvados.

Son fils Emmanuel commence ses études au Collège Saint Joseph de Caen puis au Lycée Henri IV à Paris et enfin au Lycée Lakanal de Sceaux.

Élève de l'École Normale Supérieure, il en sort en 1949 et se retrouve, peu après, enseignant des classes de sixième au lycée de Montpellier où il restera jusqu'en 1957.

Sans doute pour marquer la rupture avec la sensibilité politique de son père il adhère au Parti communiste français qu'il quittera en 1956



après l'invasion de la Hongrie par les chars de l'Armée rouge et rejoindra le PSU.

Il devient attaché de recherches au CNRS, puis assistant à la Faculté des Lettres de Montpellier de 1960 à 1963.

À partir de cette date il enseigne comme maître-assistant à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales fondée une dizaine d'années plus tôt par celui qui deviendra son maître puis son ami, le promoteur des méthodes modernes de l'Histoire : Fernand Braudel.

En 1966 il soutient sa thèse de doctorat ès lettres « Les paysans de Languedoc : 1294-1324 »

De 1973 à 1999 Emmanuel LeRoy Ladurie occupe la chaire d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France, tout en assumant de 1987 à 1994 les fonctions d'Administrateur général de la Bibliothèque Nationale (celle de la rue Richelieu) où il prépare activement le déménagement vers la Grande Bibliothèque qui s'installera sur le site de Tolbiac.

Énumérer les titres et distinctions d'Emmanuel LeRoy Ladurie serait fastidieux tant la liste en est longue et variée.

Il suffira de rappeler qu'il est, depuis 1993, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques qu'il présidera en 2003, membre de l'Académie européenne, de l'Académie américaine des Sciences, de l'Académie du Japon et bien d'autres encore.

Élu membre non résidant de notre Académie le 12 mars 1984 il accède à l'honorariat en 2006.

Emmanuel LeRoy Ladurie est commandeur de la Légion d'Honneur ainsi que de l'Ordre des Arts et Lettres.

En outre, plus de quinze Universités à travers le monde lui ont conféré le titre de docteur honoris causa.

En tant qu'historien, il participe à partir de 1970 au mouvement de la « Nouvelle Histoire » dans la lignée de l'École des Annales. « Les Annales » cette revue fondée en 1929 par Lucien Febvre et Marc Bloch, qui engendrera à la Libération une seconde génération d'historiens

comme Pierre Goubert, Ernest Labrousse, Georges Duby et surtout, le plus célèbre d'entre eux Fernand Braudel.

Celui-ci à son tour initiera une troisième génération, celle d'Emmanuel LeRoy Ladurie.

Quel est ce nouveau regard porté sur l'histoire par les fondateurs des « Annales », créateurs de l'école française de la « Nouvelle Histoire » ?

Lucien Febvre écrit dans « Combats pour l'histoire » : « Il faut que l'histoire cesse de vous apparaître comme une nécropole endormie. » et Marc Bloch de son côté ajoute : « Le bon historien ressemble à l'ogre de la légende. Là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier. »

Pour Braudel, l'histoire n'est pas faite que de dates de batailles, d'étude des règnes de rois ou de biographies de héros nationaux, elle doit s'intéresser aussi à la vie et aux problèmes des hommes, aux détails de la vie quotidienne d'une société. Pour cela l'histoire doit être la synthèse d'études multidisciplinaires, la géographie, la sociologie, la psychologie des peuples, l'ethnographie entre autres.

De plus, si le détail, l'anecdote redonne de la vie à l'histoire qui ne se borne plus à la récolte de grands événements, il ne faut pas négliger l'évolution d'une civilisation ou d'un espace. Ceci implique un certain recul, donc une période suffisamment longue, et Braudel donnera l'exemple avec la thèse qui sera son chef-d'œuvre : « La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II ». Thèse qu'il écrit de mémoire durant sa captivité en Allemagne et qu'il soutiendra en 1947.

Au début de son ouvrage « La Méditerranée » il écrit « Dans ce livre, les bateaux naviguent, les vagues répètent leur chanson ; les vigneronns descendent des collines des Cinque Terre, sur la Riviera génoise ; les olives sont gaulées en Provence et en Grèce ; les pêcheurs tirent leurs filets sur la lagune immobile de Venise ou dans les canaux de Djerba ; des charpentiers construisent des barques pareilles à celles d'hier...Et cette fois encore, à les regarder, nous sommes hors du temps. »



J'ouvre ici une brève parenthèse : Je dois à l'amabilité de M. Robert Chamboredon qui m'a communiqué des textes de François Guizot, d'avoir découvert que notre illustre concitoyen, historien avant d'être l'homme politique que l'on connaît, avait des idées de précurseur à l'égard de l'histoire.

Ainsi en 1823 il se situait par avance dans l'optique de Braudel en écrivant « Il y a quelque chose de plus que les événements, les mœurs et les croyances nationales valent aussi la peine d'être connues... » et quelques années plus tard, vers 1840, « Les grands hommes ont le monopole de l'histoire. C'est l'une des principales causes de ses lacunes et de ses erreurs... Il faut connaître aussi les hommes médiocres, les hommes obscurs, pour bien connaître un temps et un peuple. L'histoire vraiment publique c'est celle des hommes qui n'ont point d'histoire. »

Emmanuel LeRoy Ladurie, fidèle à l'esprit des Annales, suivra les traces de son maître Braudel dans son enseignement et ses travaux.

En 1955 on lui suggère l'étude des compoix du Languedoc. Les compoix, vieilles matrices cadastrales, sont une mine de renseignements sur la vie sociale et économique d'une région et, à l'époque ils ne sont pas ou peu étudiés. C'est une tâche colossale mais, il dit lui-même « ...Il y avait au minimum dans les archives départementales ou villageoises, des centaines de compoix, volumineux et rebutants. Mais j'étais jeune, j'enseignais à Montpellier, juste à pied d'œuvre ; j'avais des sixièmes et des loisirs... »

Il s'attaquera à cette étude qui deviendra sa thèse en 1966.

Dans l'introduction à son livre « Les paysans de Languedoc » publié en 1969 à partir de sa thèse il écrit, parlant des compoix « Ils décrivent avec précision, en surface, nature et valeur, les biens des maîtres du sol. Ils rendent possible une histoire longue de la propriété ; ils peuvent donc jeter une lumière décisive sur la conquête lointaine de la terre par le capital : autrement dit sur l'un des aspects essentiels de la naissance du capitalisme ».

Mais il découvre peu à peu, au fil de son étude, que l'Histoire n'est pas si simple et que, selon les époques, des phases de dilution de la propriété du sol alternent avec des phases de concentration.

Il le reconnaît en écrivant, un peu plus loin, « Désormais, j'étais jeté en pleine et pure histoire paysanne, et j'étais bien loin de ces « origines du capitalisme », qui constituaient mes préoccupations premières. C'était la mésaventure classique ; j'avais voulu m'emparer d'un document, pour y déchiffrer les certitudes de ma jeunesse ; et c'était le document qui s'était emparé de moi, et qui m'avait insufflé ses rythmes, sa chronologie, sa vérité particulière ».

Et encore « Peu à peu, une périodisation s'imposait à moi... D'emblée, cette périodisation accédait à la longue durée dans l'histoire rurale. »

En 1967 il publie « Histoire du climat depuis l'an mil » une de ces études de longue durée prônée par Braudel où l'histoire s'allie à d'autres disciplines telles la géographie et l'économie.

En 1975 sort l'ouvrage qui le rendra célèbre non seulement chez les historiens, en tant que pionnier de l'analyse micro-historique, mais aussi dans le grand public : « Montailou, village occitan de 1294 à 1324 » qui retrace dans le détail la vie quotidienne de cette bourgade de l'Ariège pyrénéenne à la fin de la période albigeoise. À partir des notes d'interrogatoire de ce minutieux inquisiteur qu'est Jacques Fournier, évêque de Pamiers, il entame son étude sur ce microcosme. Il s'explique : « Il m'était tentant d'approfondir l'enquête et de chercher d'autres dossiers de ce type, plus précis et plus introspectifs encore, sur les paysans de chair et d'os. »

Et il conclut ainsi son œuvre « Montailou, c'est l'événementiel des petites gens ; le tremblement de la vie, restituée par un texte exemplaire et répressif qui constitue, en langue latine, l'un des monuments de la littérature occitane. Montailou, c'est l'amour de Pierre et de Béatrice, et c'est le troupeau de Pierre Maury. Montailou, c'est la chaleur charnelle de l'ostal, et la promesse cyclique d'un au-delà paysan. »

Il publiera ensuite de très nombreux écrits, toujours dans le droit fil de l'enseignement braudélien :

- une œuvre sociologique et ethnographique en 1979 : le « Carnaval de Romans : de la Chandeleur au mercredi des Cendres (1579-1580) » ;
- en 1987, une histoire sur la longue durée à nouveau « L'État royal, 1460-1610 ».

On ne peut tous les citer. Pour terminer cette liste je me bornerai à signaler deux ouvrages particulièrement intéressants pour nous :

- en 2000, l'« Histoire du Languedoc » et en 2005 l'« Histoire de France des Régions : la périphérie française, des origines à nos jours » dans laquelle il consacre près de 200 pages aux Pays d'Oc.

Emmanuel LeRoy Ladurie connaît bien et apprécie notre région, où il a vécu plusieurs années. Il y revient souvent. Ainsi, en 1997, puis en 2003, il viendra présider deux colloques sur l'histoire de la Vaunage organisés par la société Maurice Aliger et plus récemment encore, à Aubais pour présenter la « Chronologiette de Pierre Prion » fruit du travail de M. Jean-Marc Roger.

Emmanuel LeRoy Ladurie est aujourd'hui le plus brillant représentant de cette école historique française qui valorise l'histoire sociale alternant études de longue durée et micro-analyse d'une société.

J'ai tenté de brosser à grands traits, sans trop l'appauvrir, cette remarquable carrière d'universitaire, de chercheur, d'écrivain et d'humaniste.

À ce stade je pourrais dire, comme Cyrano à la fin de la scène du balcon « Le quart d'heure est passé, monsieur, je vous délivre » mais je souhaite prendre encore quelques minutes pour remercier mes parrains.

La formule « un ami de trente ans » abusivement employée dans une campagne politique provoque aujourd'hui le rire et la dérision. À l'égard de M. Charles Puech je ne cours pas ce risque car ce n'est pas d'une amitié de trente ans qu'il s'agit mais très exactement du double



presque jour pour jour. C'est le 3 novembre 1948, date de la rentrée universitaire que nous avons commencé ce trajet, quotidien et ferroviaire, de la gare de Nîmes jusqu'à la Faculté de Droit à Montpellier, qui nous a permis de nous rencontrer et d'initier une conversation qui durera des années. L'amitié née de cette rencontre a survécu à nos déplacements professionnels respectifs, elle ne s'est jamais démentie.

C'est lui qui m'a présenté comme membre correspondant puis ensuite à vos suffrages comme membre non résidant.

Cette occasion me permet de le remercier et de lui confirmer publiquement ma fidèle amitié.

Je ferai tout pour ne pas lui faire regretter son soutien.

Merci également à M. Bernard Fontaine, dont j'ai bien connu le père, chaleureux et bienveillant à l'égard du très jeune confrère que j'étais à l'époque. Son parrain, Bernard de Montaut a été un modèle que j'admira pour son immense culture et son éloquence lyrique. Quant à son beau-père, Marcel Chaptal, dont j'ai été le collaborateur, il a été un maître amical dans mon initiation à la procédure et aux mœurs du Palais et j'ai gardé pour son souvenir une respectueuse affection.

Enfin je dois dire ma gratitude à M. Alain Aventurier que je ne connaissais pas avant mon entrée dans cette Maison mais avec qui nous avons rapidement fusionné nos souvenirs de vieux nîmois, bien qu'ils soient distants les uns des autres de quelques vingt ans. De plus il m'a éclairé sur quelques uns des usages et règles de l'Académie et, en assurant la projection des images lors de ma première communication, il a participé à son succès.

Puisque mon installation se termine je vais, pour la première fois utiliser ce vocable :

Mes chers Confrères, merci à vous tous qui m'avez accepté dans votre honorée Compagnie.

Conscient de mes limites je ne vous dirai pas comme un récent candidat à de hautes fonctions politiques « je ne vous décevrai pas » mais en tous cas je m'engage, devant vous tous, à faire tout mon



possible pour ne pas décevoir la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant.

Encore une fois merci.

L'assistance applaudit les nouveaux académiciens et, selon la tradition, leur adresse ensuite ses félicitations au salon du premier étage.

**SÉANCE DU VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Bonifas, Chabert, Chalavet, Chausse, Contestin, Costabel, Debant, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, M<sup>me</sup> Herrmann, MM. Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, Leroy, MM. Lévy, Maubon, Mounier, Pradel, Puech, Roger, Sapède. M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Aventurier, Bruguerolle, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen, Maurin, Poujoulat, Teulon-Lardic, M. Valade.

Absents : MM. Cavalier, Fabre, Pierre Marès, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, Bertrand-Fabre, MM. Chillet-Pijac, Krebs, Meine, Simon.

Le procès verbal de la séance du 7 novembre est approuvé à l'unanimité.

M. Chamboredon, correspondant, a adressé une aimable lettre remerciant l'Académie d'avoir annulé une séance afin de permettre à ses membres d'assister au colloque Guizot. Il a remercié les nombreux académiciens présents à ce colloque. Retenu à Paris à l'École Normale Supérieure pour un jury, il regrette de ne pouvoir assister à la séance d'aujourd'hui.

Le 1<sup>er</sup> décembre, les membres du bureau ont été reçus par l'Académie de Montpellier, pour assister à la communication de M. le Bâtonnier Philippe Guizard : *Hatshepsout, le mystère est-il résolu ?*

Nous avons ensuite été fort aimablement reçus par M et M<sup>me</sup> Dufoix que nous remercions très sincèrement, pour un verre de l'amitié, qui s'est révélé être un buffet excellent et convivial. M. Dufoix, que nous allons écouter aujourd'hui, a mis le comble à son hospitalité en offrant à notre compagnie un croquis de notre assemblée, très vivant, et fidèle, y

figurent même les taches d'humidité aujourd'hui disparues, il a été réalisé en janvier dernier lorsque le bureau de l'Montpellier nous avait rendu visite. Vous pourrez admirer ce dessin au salon du premier étage après la séance. Nous remercions M. Dufoix de ce cadeau et admirons son talent.

Nous avons reçu

Le n° 491 de la Société de Borda ;

Les mémoires de l'Académie de Lyon pour l'année 2007 ;

Le bulletin de l'Académie du Var pour 2007 ;

Les Actes de l'Académie de Bordeaux pour l'année 2007.

Les actes du colloque *100 ans de conquête spatiale* tenu à Bordeaux en octobre 2007.

Le programme des journées d'études interacadémiques organisées à Paris le 10 décembre, à l'Institut de France, à l'occasion de la parution de *l'Enquête du Régent 1716-1718*

Invitations :

À Uzès, l'exposition *Pichon à Uzès, deux siècles de céramique* au musée Borias, place de l'évêché, avec visites guidées sur demande, fermé en janvier.

Le 4 décembre à 14 h 30, rue du Forez, nous étions invités par le préfet du Gard, le président de la région et le président du conseil général au lancement du chantier du futur bâtiment des archives départementales.

Le 5 décembre M<sup>me</sup> Deronne nous invite à une journée d'études à l'université d'Avignon : *Une identité régionale au regard de l'œuvre consacrée au peintre Pierre Grivolos (1825-1906)* de 9 h 30 à 20 h. Une exposition consacrée à ce peintre a lieu au musée Vouland.

Le 9 décembre la Société d'études des Sciences naturelles de Nîmes et du Gard nous invite à une rencontre avec M. J. Claude Bousquet : *Risques sismiques dans le sud de la France*, à 18 h au Carré d'Art.

Le mercredi 10 décembre à 18 h au Carré d'Art les Bibliophiles du Gard nous invitent à la conférence de notre confrère M. Jacques Galtier : *Trésor des bibles protestantes*.

Le 12 décembre à Montpellier M. Guy Dugas, correspondant, dédicacera son livre *Doux souvenirs d'Algérie*, cette séance de signature sera suivie à 18 h 30 au café Bermudas Clafoutis d'une rencontre avec l'auteur.

Le 12 décembre à 18 h, au mur Foster de Carré d'Art nous sommes invités au vernissage de l'exposition de Maud Gilhodez et Audrey Guiraud, élèves de l'École Supérieure des Beaux-Arts.

Le 14 décembre, l'ensemble *Solistes impromptus* organise au temple de La Calmette un concert de musique baroque avec chants (dont Agnès Bruguerolle, soprano).

Ensuite M<sup>me</sup> Marès accueille M. Jean-Pierre Dufoix, membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier et lui donne la parole pour sa communication : *Deux chemins pour un message en Languedoc-Roussillon sous Auguste et sous Louis-Philippe*.

L'orateur, à partir de son expérience professionnelle d'architecte, présente une approche à la fois historique et technique de la communication en Languedoc.

Il évoque le messenger qui empruntait à pied ou à cheval la voie Domitia, voie de communication créée à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne.

Sur un itinéraire très voisin le télégraphe optique inventé en 1792 par Claude Chappe, est installé sur la tour de Gallargues-le-Montueux de 1832 à 1852 date à laquelle il est remplacé par le télégraphe électrique.

M. Dufoix tissant tout au long de sa communication les précisions techniques et les faits historiques démontre l'importance d'un impératif auquel l'homme obéit au fil des millénaires : faire passer l'information au plus vite.



Cette communication est illustrée par de nombreux croquis et par la présentation de la maquette du télégraphe optique de Claude Chappe par le président de l'association Histelpost et la présentation d'un télégraphe modèle réduit par M. Lamboley collectionneur de jouets membre de l'Académie de Montpellier.

**SÉANCE DU VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2008**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine Marès**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chausse, Costabel, Fabre, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Grossi, M<sup>me</sup> Herrmann, MM. Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, MM. Lévy, P. Maubon, M<sup>mes</sup> Poujoulat, MM. Pradel, Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : M. Contestin, M<sup>mes</sup> Deronne, Jurgensen, Leroy, Maurin.

Absents : MM. Bruguerolle, Debant, P. Marès, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol, Bénéel, MM. Bourrat, Chamboredon, Dugas, Krebs, Launay, R. Maubon, Meine, Meunier, Monteils, Moreau, Pallier, Rigoulot, Simon, Souriou, Stephan, Trarieux, Ventura.

Le procès verbal de la séance du 5 décembre est accepté à l'unanimité moins 6 abstentions.

Nous avons appris le décès de notre confrère, membre non résidant, M<sup>gr</sup> Jean Thomas, le 12 décembre à Uzès. M<sup>mes</sup> Marès et Poujoulat ont assisté aux obsèques à la cathédrale d'Uzès.

Le décès de Madame Méjean, épouse du Général Méjean, correspondant, et le décès de la mère de M. Thierry Martin correspondant.

Nous observons une minute de silence à leur mémoire.

Monsieur Reboul président d'honneur de la conférence des Académies nous a envoyé ses vœux.

Nous sommes invités :

Le 15 décembre par l'Académie de Montpellier à la conférence de M. Claude Lamboley : *Les poupées à travers les siècles*.

Le 16 décembre au vernissage de l'exposition vente humanitaire : *Haïti, seul peuple de peintres*, à 18 h 30 à la galerie Jules Salles.

Le 16 décembre sur le site Vauban de l'Université de Nîmes pour une conférence de M. Luc Long : *Le port antique d'Arles, les fouilles actuelles de Camargue et du Rhône*.

Le 19 décembre à 18 h 30 à la chapelle des Jésuites, voisine, au vernissage de l'exposition de Jean-Marc Stetka *Partitions*

Nous avons reçu le programme des séances de l'Académie de Montpellier pour les mois de janvier et février.

Publications reçues en échange :

Société d'histoire naturelle et des amis du Muséum d'Autun ;

La lettre de l'Académie des Beaux-Arts, particulièrement intéressante ;

La revue du Club cévenol ;

La revue Lemouzi sur les costumes féminins du Limousin ;

Le bulletin de la commission d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais ;

et voici le meilleur pour la fin :

*Le livre des célébrations nationales pour l'année 2009*, édité par le ministère de la culture et de la communication, ouvrage passionnant riche d'enseignements et de découvertes.

Madame Marès donne ensuite la parole à M. Jacques Lévy, membre résidant, pour sa communication : *Les Ambassadeurs» de Holbein (ou le mystère de l'après)*.

Notre confrère s'attache à étudier la toile célèbre de Holbein à la National Gallery de Londres qui montre deux diplomates français, représentés en pied et séparés par une étagère double surchargée d'objets divers. Tableau faussement évident, il peut se lire à plusieurs niveaux différents : comme un double portrait célébrant une amitié ? Ou bien, si l'on analyse les étagères centrales, comme un hommage aux œuvres de l'esprit humain ? Mais l'anamorphose d'un crâne sur le pavement, de même que d'autres détails significatifs, conduisent à une troisième lecture : le tableau, en réalité, est une invitation à méditer sur la précarité de l'existence et le mystère de l'au-delà.

Fonctionnant comme un « memento mori » (qui se trouve être la devise de la famille du commanditaire de la toile), « Les Ambassadeurs » cryptent un message qui n'a plus la brutalité propre aux représentations médiévales de ce thème. Dès lors, la postérité artistique de ce tableau de Holbein est à rechercher du côté des « vanités » (comme celles de Jacques Linard ou de Sébastien Stotskopff) qui disent la même chose, mais de façon figurée. Amorcé au siècle de Holbein, ce processus d'euphémisation de la mort va se poursuivre et s'amplifier jusqu'à l'époque contemporaine, imprégnant aussi bien le langage que les mentalités.

Après les questions et les applaudissements que suscite cette communication nous nous retrouvons au salon pour remercier M. Vauclare des longues années qu'il a consacrées à aider le trésorier de l'Académie dans la tenue des comptes de notre compagnie.



Achévé d'imprimer en septembre 2009  
Sur les presses de l'imprimerie JFR  
153, avenue Robert de Joly – 30620 Uchaud

Publié avec l'aide de la Ville de Nîmes  
et de Conseil Général du Gard



Pour le compte de l'Académie de Nîmes  
16 rue Dorée  
Gérant de la Publication : M<sup>me</sup> Micheline Poujoulat,  
secrétaire perpétuel